

- UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE -

L'EMPLOI CULTUREL EN CHAMPAGNE-ARDENNE

- MARS 2009 -

Thomas HELIE et Fabrice THURIOT (dir.)
en collaboration avec Hassan NABIL

Centre de Recherche sur la Décentralisation Territoriale (CRDT)
- EA 3312 GIS GRALE CNRS -

SOMMAIRE :

Rappel de la commande et de la méthode prévue/retenue.....	4
I- LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS.....	6
1. Les sources.....	6
2. Les résultats.....	6
A] Les établissements employeurs du secteur privé.....	7
B] Un « redressement » nécessaire : employeurs publics et associations hors nomenclature officielle.....	9
C] Nature des contrats et masses salariales.....	10
II- LES EMPLOIS.....	15
1. Les sources.....	15
2. Les résultats.....	16
A] Vue d'ensemble.....	16
B] Les salariés du secteur privé (hors intermittents).....	17
C] Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel.....	21
D] Fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale	24
E] Les indépendants : architectes, artistes indépendants et artisans d'art.....	30
III- FOCUS SUR LE SPECTACLE VIVANT.....	33
1. Les établissements employeurs.....	33
2. Les emplois.....	36
IV- FOCUS SUR LA LECTURE PUBLIQUE.....	42
1. Les établissements employeurs (enquête INTERBIBLY 2008).....	42
2. Les emplois dans les bibliothèques, publiques et associatives, de la région (enquête INTERBIBLY 2008).....	42

CONCLUSION..... 43

ANNEXES

DOCUMENT A PART

1. NOMENCLATURES NAF 1993, 2003 ET 2008 : GRILLE DEPS ET PROPOSITIONS D’EXTENSION DU CHAMP DE L’EMPLOI CULTUREL COUVERT A PARTIR DE LA NOUVELLE NAF

2. FICHES SUR LES ORGANISMES RESSOURCES : SOURCES ET METHODOLOGIE.....

3. ESSAI INFRACTUEUX DE CROISEMENT DES DONNEES (RP : NAF et PCS) ET ASSEDIC.....

4. DONNEES COMPLEMENTAIRES DE LA DRAC ET DE L’ORCCA HORS GRILLE DU DEPS.....

5. TABLEAU DES SALARIES DU SECTEUR CULTUREL SELON LA GRILLE DU DEPS – SOURCE ASSEDIC.....

6. ANALYSE DES CHIFFRES DU CNCS (CENTRE DE RECOUVREMENT ET GUSO).....

7. ANNEXES RELATIVES AU FOCUS SUR LE SPECTACLE VIVANT.....

. LES DEMANDEURS D’EMPLOI DU SPECTACLE EN CHAMPAGNE-ARDENNE (SOURCE ANPE SPECTACLE)

. EMPLOI STABLE DANS LES PRINCIPALES STRUCTURES CULTURELLES DE SPECTACLE VIVANT EN CHAMPAGNE-ARDENNE EN 2007 (SOURCE DRAC)

. UTILISATION DES CONTRATS AIDES DANS LE SPECTACLE VIVANT EN CHAMPAGNE-ARDENNE AU 16/07/2008 (SOURCE DRAC)

. NOMBRE DE LICENCES D’ENTREPRENEURS DE SPECTACLES EN REGION CHAMPAGNE-ARDENNE AU 31 OCTOBRE 2008 (SOURCE : DRAC).

. SYNTHESE DE L’ETUDE SUR L’EMPLOI – FORMATION DANS LE SPECTACLE VIVANT EN CHAMPAGNE-ARDENNE (DAFCO -CARTONNERIE, 2008).

8. DONNEES SUR D’AUTRES ETUDES REGIONALES.....

9. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE COMPLEMENTAIRE.....

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DE LA METHODE PREVUE/RETENUE

L'étude commandée par la DRAC et l'ORCCA portait sur trois types d'emplois : artistiques, techniques et administratifs ; elle était structurée autour de deux axes permettant de caractériser les employeurs ou les structures du secteur culturel et de présenter la nature des emplois, des statuts et des qualifications, avec une rétrospective des données sur trois années réparties sur une période de dix ans (1997 – 2001 – 2006)¹. Une définition argumentée du champ des emplois culturels devait être proposée, précisant les sources et nomenclatures disponibles (par fonctions, activités caractéristiques, domaines...), ainsi que le périmètre du secteur de la communication et des médias, en identifiant notamment la place du secteur de l'audiovisuel. La méthodologie employée devait également permettre des mises en perspective nationales et régionales (comparables), ainsi qu'avec l'enquête de 1997. L'étude prévoyait enfin une matrice de suivi de l'évolution de l'emploi, susceptible d'être actualisée à intervalles réguliers. Le comité de pilotage devait comprendre les services et administrations de l'Etat et de la Région compétents, ainsi que des experts tels que le DEPS, l'INSEE, la DRTEFP, l'ANPE, les ASSEDIC, des universitaires...

Concernant le champ de l'emploi culturel, le dépassement du périmètre – partiel – de la grille du DEPS² se révèle difficile en pratique du fait de la dispersion des données et de la difficulté de les recouper avec celles détenues par les organismes collecteurs ; par ailleurs, les différentes sources et méthodologies retenues dans les études nationales ou régionales obèrent toute tentative de comparaison stricte. Sur le plan du suivi des emplois, le rapport propose une matrice qui tente de baliser l'ensemble du secteur mais dont les données doivent être considérées avec prudence, du fait des raisons qui précèdent (et qui suivent).

La géographie de l'emploi, prévue initialement régionalement, départementalement et par bassin d'emploi ou agglomération se limite finalement à la région et aux départements (sous réserve de la disponibilité de sources présentant ce degré de précision). De ce fait, les éclairages sur des territoires à enjeux, en partenariat avec les collectivités concernées, ne sont plus demandés pour les deux secteurs à investiguer en profondeur. Les deux « focus » prévus – sur le *spectacle vivant* et la *lecture publique* – ont été précisés par des groupes de travail associant des représentants professionnels et l'exploitation d'un certain nombre d'études récentes (celle de la DAFCO sur le spectacle vivant, et plus particulièrement, sur le secteur des musiques actuelles) ou en cours de réalisation (celle d'Interbibly sur les bibliothèques, par enquête auprès de celles-ci).

Le projet d'étude originel a repris l'ensemble des demandes du cahier des charges et le travail effectif a commencé début janvier 2008, avec un calendrier serré de sept mois, allongé à douze du fait des difficultés rencontrées. En effet, il s'est avéré très long de recueillir les données

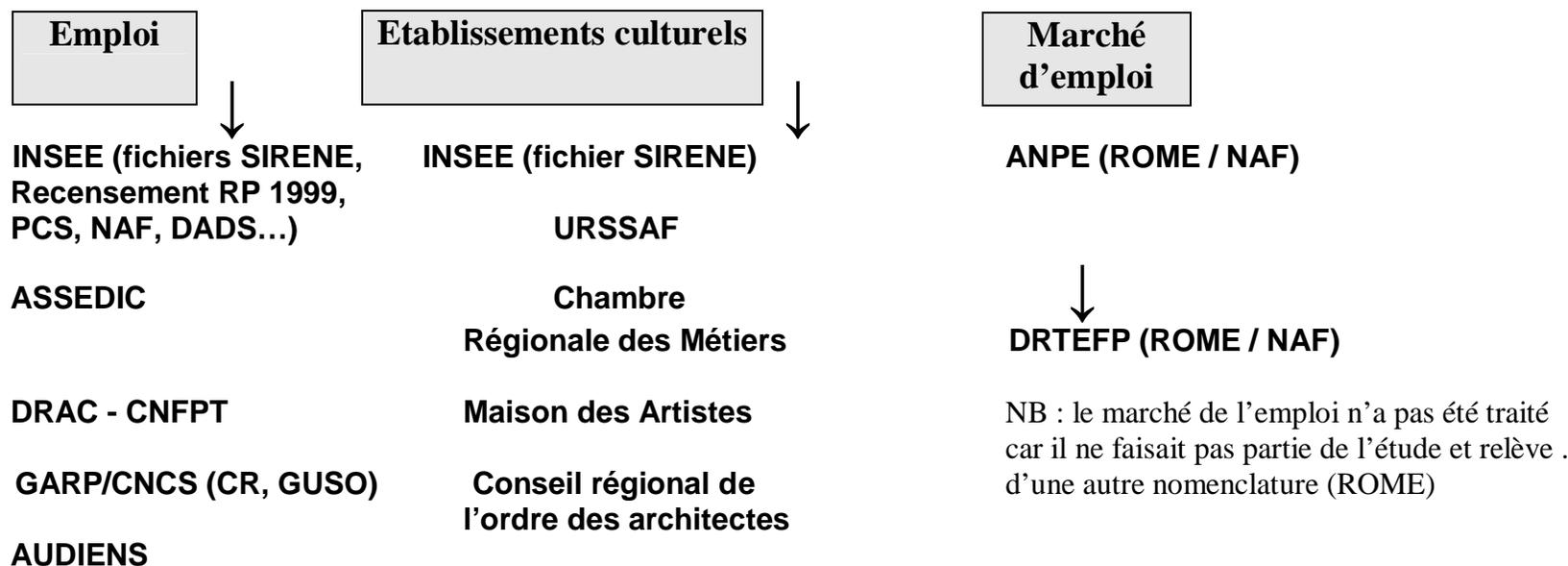
¹ Des précisions sur les variables demandées sont indiquées et reprises dans le projet d'étude, ainsi que dans la lettre de demande aux organismes collecteurs de données et statistiques.

² Cf. Annexe 1 : Edition et librairie, Presse, Radio et Télévision, Activités cinématographiques et de vidéo, Architecture, Spectacle vivant et activités artistiques, Conservation du patrimoine.

des divers organismes statistiques, sociaux ou professionnels, et de se procurer les chiffres les plus récents, l'année 2006 n'étant le plus fréquemment disponible qu'à la fin de l'année 2008. Par ailleurs, en raison de l'hétérogénéité des méthodes de collecte des données, l'une des premières étapes du rapport a été de construire – singulièrement pour les emplois – un modèle d'interprétation croisant différentes sources et s'efforçant d'éviter, dans la mesure du possible, oublis et doublons.

En l'absence de statistiques immédiatement exploitables (méthodologies et nomenclatures différentes pour chaque organisme statistique, social ou professionnel), les tableaux de bord proposés dans ce rapport sont ainsi fondés sur une démarche empirique qui vise à restituer, en s'appuyant sur des sources statistiques diverses (ministère de la Culture et de la Communication/DEPS, URSSAF, ASSEDIC, ANPE Spectacle, Arteca, GARP/Centre national Cinéma Spectacle (Centre de Recouvrement et GUSO), INSEE/CNFPT, Interbibly, DRAC, ORCCA, Ordre des architectes, Chambres des Métiers, Maison des Artistes...)³, une image aussi fidèle que possible de l'emploi culturel en Champagne-Ardenne et de ses évolutions. La présentation des résultats concernant les établissements employeurs et les emplois culturels est précédée d'une brève explication des différentes sources utilisées et des modalités de leur(s) rapprochement(s).

Schéma du circuit des informations



³ Voir les fiches sur certaines de ces institutions et d'autres en Annexe 2.

I- LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

Devant l'impossibilité d'utiliser la source INSEE (fichier SIRENE) – qui présente l'inconvénient d'être payante, mais surtout de ne pas renseigner sur la nature employeuse ou non des établissements recensés – nous nous sommes appuyés sur un partenariat avec l'URSSAF de Champagne-Ardenne, qui présente des sources plus sûres mais non exhaustives, car elles traitent surtout, comme nous le verrons plus loin, du secteur privé. Une approche complémentaire (mais nécessairement approximative) sera proposée pour les établissements publics, la plupart en régie, et pour les associations relevant d'autres codes NAF que ceux retenus par le DEPS. Enfin, l'URSSAF permet de connaître la nature des contrats de droit privé (parfois utilisés par le secteur public) et les masses salariales relatives à ces contrats, qu'elle peut ainsi mettre en perspective avec la masse salariale globale, secteur public compris.

1) LES SOURCES

Afin de cerner les contours des établissements employeurs, nous proposons de nous appuyer sur les chiffres communiqués par l'URSSAF, issus des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), transmis mensuellement aux entreprises de moins de neuf salariés et tous les trimestres aux entreprises de plus de neuf salariés. Les BRC (déclaratifs) permettent en effet de dénombrer les établissements qui ont versé des salaires sur les périodes retenues pour l'étude. L'utilisation des sources de l'URSSAF appelle cependant deux commentaires : d'une part, le fait qu'elles se limitent au secteur privé nécessite de les compléter par le recensement des institutions culturelles publiques employeuses⁴ ; d'autre part, il ressort de l'analyse globale des informations communiquées par l'URSSAF une sous-évaluation du nombre d'associations employeuses, qui s'explique largement par le fait qu'un grand nombre d'entre elles « n'émargent » pas dans les codes sélectionnés par le ministère de la Culture pour définir le périmètre des établissements culturels. Un certain nombre de documents communiqués par les commanditaires du rapport et d'analyses extraites d'études nationales permettent cependant de « redresser », de façon approximative, le nombre total d'établissements employeurs en Champagne-Ardenne.

2) LES RESULTATS

La présentation des résultats s'effectue en trois parties. La *première* est consacrée au secteur privé, c'est-à-dire essentiellement aux entreprises et associations employeuses. Il convient cependant de préciser que les BRC peuvent inclure des administrations employant des salariés, créant ainsi un risque de doublons susceptible d'invalider la distinction public-privé. Les services de l'URSSAF nous ont cependant indiqué que ce risque restait marginal, un seul établissement public figurant *a priori* dans les chiffres communiqués. La *seconde* partie tente de

⁴ Sur ce plan, la difficulté majeure provient du fait que l'on ne dispose pas nécessairement de données pour l'ensemble des dates retenues dans le cahier des charges de l'étude.

compléter la première en repérant, à l'aide de sources annexes fournies par les commanditaires de l'étude, les établissements publics mais également un certain nombre d'associations qui ne relèvent pas de la nomenclature du DEPS et ne peuvent donc apparaître dans les chiffres demandés à l'URSSAF. La *troisième* partie met en exergue la nature des contrats et fournit des indications sur la masse salariale des établissements employeurs.

A] Les établissements employeurs du secteur privé

Le nombre d'établissements employeurs privés dans le secteur culturel s'élevait selon l'URSSAF à 663 en 1997, 708 en 2001 et 690 en 2006 (tableau 1). La baisse tendancielle (- 18) du nombre global d'établissements entre 2001 et 2006 est essentiellement liée à la disparition de structures relevant du secteur des industries culturelles et, plus précisément, de l'Édition et de la librairie (la catégorie « commerce de détails, livres et journaux » perd sur cette période 17 unités), de la Presse (l'« édition de revues et de périodiques » régresse de 6 unités) et des Activités cinématographiques et de vidéo (la « production de films institutionnels et publicitaires » passe de 11 à 6 établissements). Cette baisse est pour partie limitée par la hausse du nombre d'établissements dans le domaine du spectacle vivant et des activités artistiques (+ 8 mais avec une forte hausse pour les activités artistiques et des baisses pour les Services annexes au spectacle, la Gestion des salles de spectacles⁵ et, dans une moindre mesure, les Activités diverses du spectacle) ; elle reste toutefois plus modérée qu'entre 1997 et 2001 (+ 29). Les activités d'architecture suivent la même évolution : forte augmentation entre 1997 et 2001 (+ 17), plus légère entre 2001 et 2006 (+ 4). Les établissements relevant de la conservation du patrimoine sont quant à eux en stagnation.

(tableau 1) Le nombre d'établissements employeurs

NAF	PERIMETRE	1997	2001	2006
	- Edition et librairie -			
221 A	Editions de livres	9	10	9
221 G	Edition d'enregistrements sonores	n.s.	n.s.	n.s.
221 J	Autres activités d'édition	5	n.s.	n.s.
524 R	Commerce de détails, livres et journaux	214	209	192
	<i>Total :</i>	228	219	201
	- Presse -			
221 C	Edition de journaux	23	25	28
221 E	Editions de revues périodiques	17	19	13
924 Z	Agences de presse, journalistes indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
	<i>Total :</i>	40	44	41

⁵ Pour ces deux NAF (923 B et D), il pourrait y avoir eu un basculement d'entreprises sur la NAF *Activités artistiques* (923 A) après le changement de la NAF en 2003.

	- Radio et Télévision -			
921 A	Production de films pour la télévision	n.s.	6	5
922 A	Activités de radio	28	26	24
922 B	Production de programmes de télévision	n.s.	n.s.	n.s.
922 D	Edition de chaînes généralistes	n.s.	n.s.	n.s.
922 E	Edition de chaînes thématiques	n.s.	n.s.	n.s.
922 F	Distribution de bouquets de programmes de télévision	n.s.	n.s.	n.s.
	<i>Total :</i>	28	32	29
	- Activités cinématographiques et de vidéo -			
921 B	Production de films institutionnels et publicitaires	11	11	6
921 C	Production de films pour le cinéma	n.s.	n.s.	n.s.
921 D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	4	4	5
921 F	Distribution de films cinématographiques	n.s.	n.s.	n.s.
921 G	Edition et distribution vidéo	n.s.	n.s.	n.s.
921 J	Projection de films cinématographiques	21	20	18
	<i>Total :</i>	36	35	29
	- Architecture -			
742 A	Activités d'architecture	127	144	148
	- Spectacle vivant et activités artistiques -			
923 A	Activités artistiques	98	124	159
923 B	Services annexes aux spectacles	40	45	27
923 D	Gestion de salles de spectacles	36	31	24
923 K	Activités diverses du spectacle	6	9	7
	<i>Total :</i>	180	209	217
	- Conservation du patrimoine -			
925 A	Gestion des bibliothèques	5	5	4
925 C	Gestion du patrimoine culturel (musées...)	19	20	21
	<i>Total :</i>	24	25	25
TOTAL		663	708	690

Source : URSSAF (BRC)

(n.s.) Non significatif, c'est-à-dire résultat inférieur à 4 unités.

B] Un « redressement » nécessaire : employeurs publics et associatifs hors nomenclature du DEPS

Pour découvrir un panorama plus complet des établissements employeurs, il conviendrait d'ajouter à ce total deux ensembles de structures. Le premier ensemble concerne le réseau « historique » d'institutions publiques des politiques culturelles, telles que les bibliothèques, les archives et les musées de France, dont le nombre total s'élève à environ 150 en 2008⁶. Il demeure cependant impossible d'intégrer de façon rigoureuse ces deux ensembles à l'étude, car il faudrait disposer de données retraçant leurs évolutions respectives pour les années 1997, 2001 et 2006, dédoubler les deux listes et estimer, *via* une enquête directe auprès des structures, la part réelle des établissements employeurs. Il conviendrait également d'ajouter les structures d'Etat (DRAC, SDAP... cf. Annexe 4), les écoles publiques d'art, de musique, de danse et de théâtre, les théâtres et autres centres culturels publics...⁷.

Le second rassemble les établissements qui ne relèvent pas des catégories retenues par le ministère de la Culture : en 2008, à titre d'exemple, l'ORCCA a reçu plus d'une centaine de demandes de subventions d'établissements ne s'inscrivant pas dans ces nomenclatures⁸. Si l'intégralité des demandes ne provient pas nécessairement d'institutions employeuses, certaines d'entre elles sont en revanche susceptibles de contribuer à l'augmentation des chiffres présentés plus haut : c'est le cas en particulier des festivals qui, en dépit de leur recours fréquent au bénévolat, sont également pourvoyeurs d'emplois culturels, comme l'illustre une étude récente réalisée par Emmanuel Négrier et Marie-Thérèse Jourda⁹. L'étude d'OPALE sur les Associations culturelles et l'emploi en novembre 2007, sur la base des travaux du laboratoire de recherche Matisse à Paris-I, estimait pour sa part à 630 le nombre d'associations culturelles employeuses en 2005 en Champagne-Ardenne, soit 2 % du total national de 31 400 unités (pour 8 100 contrats et 1 680 ETP)¹⁰. Les associations relevant de la grille du DEPS sont déjà comptabilisées dans les statistiques URSSAF (on peut les estimer à environ 200, surtout concentrées dans le spectacle vivant, les activités artistiques et la conservation du patrimoine) ; il resterait donc, sur la base de l'estimation proposée par OPALE, environ 400 associations culturelles employeuses en Champagne-Ardenne hors nomenclature DEPS.

Ainsi, le « redressement » du nombre d'établissements employeurs porterait à l'évidence sur 100 à 200 structures publiques environ (dont 67 bibliothèques ayant des fonctionnaires territoriaux – cf. *infra Focus sur la lecture publique*, p. 41) et 400 associations avec d'autres codes NAF, ce qui conduirait à un **total d'environ 1 200 à 1 300 établissements employeurs, publics et privés (associatifs et commerciaux), hors entreprises individuelles sans salariés, dont 690 établissements privés**, enregistrant de faibles variations, singulièrement entre 2001 et 2006.

⁶ Source : site de la DRAC Champagne-Ardenne. Nous en comptons respectivement 210 (+ 4 BDP), 9 et 51 avec les données de l'Inventaire communal de l'INSEE en 1999, mais sans connaître leur qualité ou non d'employeur, cf. Fabrice Thuriot, *L'offre artistique et patrimoniale en région. Proximité et rayonnement culturels*, L'Harmattan, 2004, Tableaux sur la Champagne-Ardenne en Annexes de l'ouvrage. Nous avons par ailleurs dénombré 804 associations culturelles.

⁷ Nous recensons 46 écoles de musique et 17 centres culturels ou théâtre dans l'ouvrage précité, pour 1 262 structures en tout.

⁸ A titre d'exemples, le Centre national des Arts du Cirque est référencé en 803 Z et le festival Musiques anciennes de Sézanne en 9003 B. Cf. Annexe 2.

⁹ NEGRIER (Emmanuel), JOURDA (Marie-Thérèse), *Les nouveaux territoires des festivals*, Michel de Maule, 2007.

¹⁰ OPALE, *Associations culturelles et emploi*, premier panorama, novembre 2007, 8 p. <http://www.culture-proximite.org/IMG/pdf/panorama.pdf>.

Pour mémoire, l'enquête OPEQ-DAG-DEP de 1997 recensait 1 509 structures employeuses, de salariés et non salariés, en comptant 251 associations, 178 établissements ou services d'une collectivité publique et 1 080 entreprises, dont les deux tiers se composaient de professions libérales, d'artisans et plus généralement d'entreprises individuelles, le dernier tiers étant des sociétés (p. 13).

C] Nature des contrats et masses salariales.

La nature des contrats (dans le secteur privé) et la masse salariale globale (hors et avec le secteur public) sont présentées dans cette section (cf. tableaux 2 et 2bis) car elles proviennent de sources produites par les URSSAF¹¹, alors que les statistiques suivantes sur l'emploi culturel sont issues d'autres organismes.

(tableau 2) La nature des contrats (2006)

NAF	PERIMETRE	CDI	CNE	CDD court (1)	CDD long	Non déterminé (2)	Total connu
	- Edition et librairie -						
221 A	Editions de livres	n.s.	n.s.	17	10	n.s.	17
221 G	Edition d'enregistrements sonores	n.s.	n.s.	64	n.s.	n.s.	64
221 J	Autres activités d'édition	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
524 R	Commerce de détails, livres et journaux	53	13	139	71	7	283
	Sous-total	53	13	220	81	7	377
	- Presse -						
221 C	Edition de journaux	58	n.s.	1 670	210	n.s.	1 938
221 E	Editions de revues périodiques	9	n.s.	n.s.	7	n.s.	16
924 Z	Agences de presse, journalistes indépendants	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Sous-total	67	n.s.	1 670	217	n.s.	1 954
	- Radio et Télévision -						
921 A	Production de films pour la télévision	5	n.s.	201	5	4	215
922 A	Activités de radio	23	n.s.	197	17	n.s.	237
922 B	Production de programmes de télévision	5	n.s.	8	n.s.	n.s.	13
922 D	Edition de chaînes généralistes	10	n.s.	3 118	22	134	3 284
922 E	Edition de chaînes thématiques	n.s.	n.s.	17	5	n.s.	22

¹¹ Les données sont issues des Déclarations Uniques d'Embauche (DUE), qui recensent pour les entreprises les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelle que soit la nature et la durée du contrat de travail. (Les entreprises sont tenues à la déclaration préalable des embauches, sous peine de sanctions pénales).

922 F	Distribution de bouquets de programmes de télévision	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Sous-total	43	n.s.	3 541	49	138	3 771
	- Activités cinématographiques et de vidéo -						
921 B	Production de films institutionnels et publicitaires	12	n.s.	139	n.s.	n.s.	151
921 C	Production de films pour le cinéma	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	17	17
921 D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	4	n.s.	193	6	n.s.	203
921 F	Distribution de films cinématographiques	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
921 G	Edition et distribution vidéo	9	n.s.	160	n.s.	n.s.	169
921 J	Projection de films cinématographiques	13	13	115	36	n.s.	177
	Sous-total	38	13	607	42	17	717
NAF	PERIMETRE	CDI	CNE	CDD court (1)	CDD long	Non déterminé (2)	Total connu
	- Architecture -						
742 A	Activités d'architecture	67	18	25	63	6	179
	Sous-total	67	18	25	63	6	179
	- Spectacle vivant et activités artistiques -						
923 A	Activités artistiques	100	68	10 014	231	1 708	12 121
923 B	Services annexes aux spectacles	25	6	2 363	56	138	2 588
923 D	Gestion de salles de spectacles	15	0	646	83	n.s.	744
923 K	Activités diverses du spectacle	n.s.	0	80	33	n.s.	113
	Sous-total	140	74	13 103	403	1 846	15 566
	- Conservation du patrimoine -						
925 A	Gestion des bibliothèques	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
925 C	Gestion du patrimoine culturel (musées,...)	10	n.s.	32	22	n.s.	64
	Sous-total	10	n.s.	32	22	n.s.	64
	Total général	418	118	19 173	877	2 014	22 600
	(en %)	1,85	0,52	84,84	3,88	8,91	100

Source : URSSAF (DUE)

(1) Les contrats courts sont des CDD de moins de 30 jours.

(2) Les « non déterminés » sont les DUE pour lesquelles le type de contrat n'a pas été renseigné par l'employeur.

Les CDD courts, la plupart du temps d'usage pour les intermittents, représentent la très grande majorité des contrats : 84,84 % de l'ensemble. Le CDD de droit commun (appelé ici « long ») ne représente que 3,88 % des contrats, contre seulement 1,85 % pour le CDI et 0,52 % pour le CNE. La place des contrats non déterminés ne devrait pas remettre en cause cette hiérarchie qui se décline de la façon suivante (80 % de CDD d'usage, 10 % de CDD de droit commun, 8 % de CDI et 2 % pour les contrats aidés sur 793 emplois enquêtés) dans l'enquête sur les besoins de compétences et formations dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne¹². Les nombres de 217 établissements employeurs et de 17 251 CDD courts (13 103 + 3 541 + 607) pour le spectacle vivant et enregistré sont à rapprocher des 250 employeurs et des 22 622 déclarations recensées par le Centre de Recouvrement du GARP/Centre National Cinéma Spectacle en 2006 (cf. document en **Annexe 6**).

Les données de l'URSSAF délivrent par ailleurs des informations éclairantes sur la masse salariale des établissements employeurs, évaluée à l'aide des déclarations uniques d'embauche (DUE) (tableau 2 bis).

(tableau 2 bis) La masse salariale des établissements employeurs (en €)

NAF	PERIMETRES	1997	2001	2006
	- Edition et librairie -			
221 A	Editions de livres	665 015	1 414 272	1 458 206
221 G	Edition d'enregistrement sonores	28 021	120 152	68 909
221 J	Autres activités d'édition	123 466	40 423	79 425
524 R	Commerce de détails, livres et journaux	9 037 838	8 389 570	9 601 878
	Total :	9 854 340	9 964 417	11 208 418
	- Presse -			
221 C	Edition de journaux	17 849 470	20 525 216	25 404 866
221 E	Editions de revues périodiques	1 992 782	1 638 078	1 706 236
924 Z	Agences de presse, journalistes indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
	Total :	19 842 252	22 163 294	27 111 102
	- Radio et Télévision -			
921 A	Production de films pour la télévision	111 588	568 779	1 239 010
922 A	Activités de radio	1 794 752	1 983 500	2 552 701
922 B	Production de programmes de télévision	n.s.	17 625	76 199
922 D	Edition de chaînes généralistes	2 507 133	3 371 057	3 774 740
922 E	Edition de chaînes thématiques	95 036	171 732	470 442

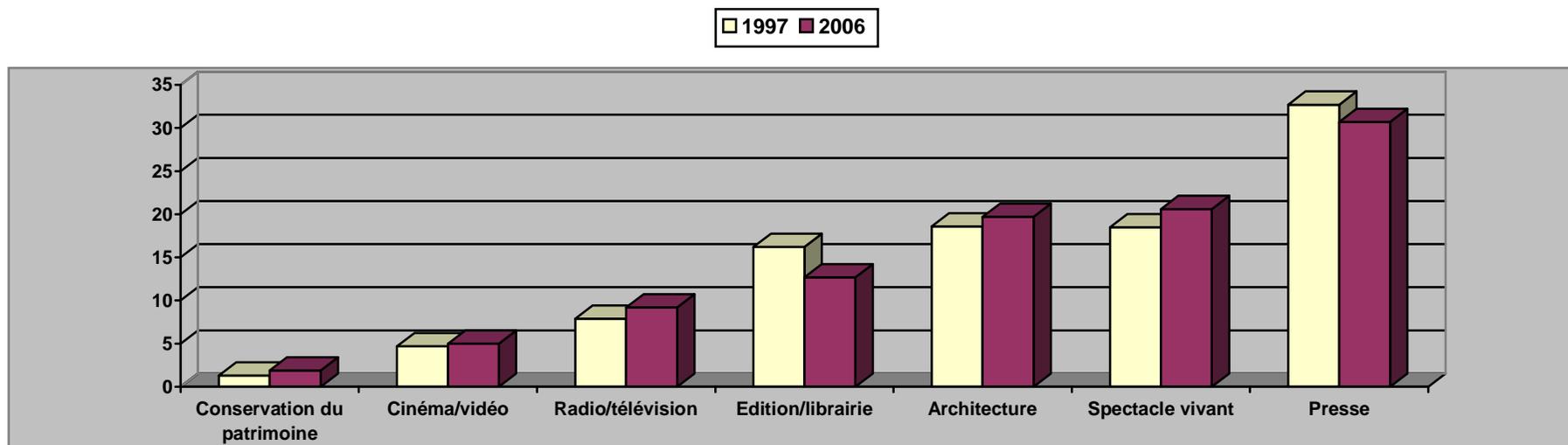
¹² ... réalisée par Pascal Klek dans le cadre de l'étude Emploi-Formation dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne, dirigée par Eric Roger pour le GIP Education et Formation Tout au Long de la Vie en 2008 et Gérard Chabaud pour la Cartonnerie.

922 F	Distribution de bouquets de programmes de télévision	281 652	377 101	58 562
	Total :	4 790 161	6 489 794	8 171 654
	- Activités cinématographiques et de vidéo -			
921 B	Production de films institutionnels et publicitaires	605 515	653 574	435 930
921 C	Production de films pour le cinéma	6 074	101 076	74 793
921 D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	437 300	505 302	681 503
921 F	Distribution de films cinématographiques	25 896	n.s.	n.s.
921 G	Edition et distribution vidéo	n.s.	n.s.	16 153
921 J	Projection de films cinématographiques	1 780 388	2 667 710	3 254 108
	Total :	2 855 173	3 927 662	4 462 487
	- Architecture -			
742 A	Activités d'architecture	11 292 702	14 491 397	17 422 521
	- Spectacle vivant et activités artistiques -			
923 A	Activités artistiques	5 527 174	8 279 485	12 294 429
923 B	Services annexes aux spectacles	2 741 750	2 557 806	2 642 105
923 D	Gestion de salles de spectacles	2 883 784	3 386 811	3 092 973
923 K	Activités diverses du spectacle	74 982	122 839	130 426
	Total :	11 227 690	14 346 941	18 159 933
	- Conservation du patrimoine -			
925 A	Gestion des bibliothèques	81 407	157 021	145 593
925 C	Gestion du patrimoine culturel (musées,...)	709 526	1 218 079	1 510 065
	Total :	790 933	1 375 100	1 655 658
TOTAL GENERAL :		60 653 251	72 758 605	88 191 773
MASSE SALARIALE GLOBALE (HORS SECTEUR PUBLIC)		5 706 352 028	6 640 677 002	7 362 018 290
PART DE LA MASSE SALARIALE « CULTURELLE » PRIVEE DANS L'EMPLOI REGIONAL PRIVE (%)		1,06	1,09	1,19
MASSE SALARIALE GLOBALE REGIONALE (Y COMPRIS SECTEUR PUBLIC)		7 425 226 117	8 512 139 129	9 443 523 828
PART DE LA MASSE SALARIALE « CULTURELLE » PRIVEE DANS L'EMPLOI REGIONAL GLOBAL (%)		0,82	0,85	0,93

Source : URSSAF (DUE)

Rapportée à l'ensemble de la région, la masse salariale (hors secteur public) des établissements employeurs dans le domaine de la culture est en légère progression, passant de 1,06 % en 1997 à 1,19 % en 2006. Le retraitement de ces données par secteur culturel (graphique 1) fournit des informations plus précises sur les évolutions de la masse salariale ; ainsi, deux domaines d'activité importants (*Edition-librairie* et *Presse*) ont-ils connu sur la période une érosion significative (respectivement de - 3,5% et de - 2%) de leur masse salariale. A l'inverse, la masse salariale du secteur du spectacle vivant enregistre la plus forte progression sur la période (+ 2,1%), suivie par les activités de radio/télévision (+ 1,3%). Les tendances générales de la masse salariale « culturelle » sont, sans surprise, très largement corrélées aux évolutions du nombre d'établissements, comme le montre le graphique 1. Seule la catégorie « cinéma et vidéo », pourtant déficitaire en nombre d'établissements, parvient à stabiliser sa masse salariale.

Graphique 1 : Evolution 1997/2006 de la part de la masse salariale culturelle privée dans la masse salariale régionale (hors secteur public)



Prévalence du Spectacle vivant et des activités artistiques, tant pour le nombre d'établissements que pour celui des contrats courts et des masses salariales, *ambivalence* de l'Edition-librairie (plus grand nombre d'établissements mais peu de contrats et une masse salariale médiane), de la Presse (peu d'établissements, de nombreux contrats, notamment courts, et la masse salariale la plus élevée), de la Radio-télévision (peu d'établissements, plus de contrats que la Presse, notamment courts, et une masse salariale peu élevée) et, à l'inverse de l'Architecture (nombre important d'établissements, peu de contrats mais une masse salariale relativement élevée) : tels sont les premiers résultats qui émanent des analyses proposées dans cette première section. Le cas de la Conservation du patrimoine est à mettre à part du fait de la non prise en compte de la plupart des intervenants publics et associatifs, le cinéma et la vidéo restant à tous points de vue assez faibles en région. Des mutations comparables sont-elles observables au niveau des emplois ?

II- LES EMPLOIS

La comparaison avec les établissements employeurs ne peut être intégrale dans la mesure où nous n'avons pu utiliser les mêmes sources, qui, de surcroît, sont singulièrement hétérogènes pour les emplois. Cependant, si l'objectif principal est bien d'obtenir des ordres de grandeur que l'on peut (ou pourra) vérifier et affiner d'année en année, alors la méthode retenue paraît pertinente. Là encore, le problème lié à l'exploitation des données de l'INSEE, elles aussi multiples et souvent datées (Recensement de la population de 1999, actualisé en 2006 mais dont l'exploitation socio-économique ne sera disponible que fin 2009) nous a incités à préférer des sources plus fragmentées, mais aussi plus sûres et plus récentes. Les résultats sont parfois incomplets mais reflètent l'état actuel de la prise en compte des emplois culturels correspondant à la grille du DEPS par les organismes sociaux, statistiques et professionnels concernés.

1) LES SOURCES

Les données communiquées par l'URSSAF ne peuvent être retenues pour le recensement des emplois culturels car elles ne comptabilisent pas avec exhaustivité les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel. Le parti méthodologique retenu pour l'étude est de s'appuyer sur la base de données des ASSEDIC qui porte sur l'emploi salarié hors contrats de droit public¹³ et n'intègre pas les intermittents. Le dénombrement de ces derniers peut être effectué grâce aux chiffres fournis par l'AUDIENS, ainsi que d'autres institutions telles que l'ANPE Spectacle, le Centre de Recouvrement du GARP/Centre National Cinéma Spectacle et le GUSO¹⁴.

Les autres types d'emplois sont appréhendés à partir d'administrations (DRAC pour les personnels relevant du ministère de la Culture, Rectorat pour les professeurs d'arts plastiques et de musique du secondaire – on pourrait aussi élargir à d'autres spécialités artistiques et à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'éducation culturelle dans les lycées agricoles), d'études récentes – INSEE, CNFPT et Interbibly pour les collectivités territoriales – ou de données collectées directement auprès d'organismes professionnels (l'Ordre régional des architectes, les Chambres des Métiers de la région et des départements et la Maison des Artistes au niveau national). Nous n'avons rien obtenu de l'AGESSA .

¹³ Chaque année, tous les établissements affiliés à l'Assurance-Chômage doivent adresser à l'Assedic, à laquelle ils versent leurs contributions, un bordereau destiné à la régularisation des sommes versées. Un salarié à temps partiel travaillant au moins 32 heures par mois est compté pour une unité au même titre qu'un salarié à temps plein. Rentrent également dans le champ d'application de l'assurance-chômage, les apprentis, les titulaires de contrats de professionnalisation, de contrats emploi-solidarité, les emplois jeunes, les contrats initiative-emploi, les contrats aidés tels que les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE), les contrats d'insertion revenu minimum (CI-RMA), les contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), les contrats d'avenir...

¹⁴ Voir les fiches de ces organismes et des suivants en Annexe 2 et l'analyse spécifique issue des chiffres des deux derniers en Annexes 3.

2) LES RESULTATS

Le traitement différencié des emplois culturels privés, des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, des emplois publics (Etat, collectivités locales et leurs groupements) et des indépendants (architectes, artisans d'art et artistes indépendants) permet de révéler une photographie de l'ensemble du secteur.

A] Vue d'ensemble

L'évolution du nombre d'emplois culturels dans la région Champagne-Ardenne est synthétisée dans le tableau 3, qui regroupe l'ensemble des sources évoquées dans le paragraphe précédent. L'incomplétude du document est liée à l'indisponibilité de données pour certaines dates retenues dans le cahier des charges ou, de façon plus exceptionnelle, à l'absence de réponses des organismes sollicités (cf. les emplois relevant du ministère de l'Education nationale). L'année 2005, qui apparaît comme la plus complète, est communiquée pour information ; l'année 2008 fournit quant à elles des éléments intéressants sur le nombre d'indépendants.

(tableau 3) Proposition de modèle de recensement des emplois culturels

SOURCES	1997	2001	2005	2006	2008
ASSEDIC : emplois en CDI ou CDD de droit privé	3 527	3 887	3 611	3 640	
AUDIENS (intermittents déclarés) <i>dont ANPE Spectacle (intermittents indemnisés)</i>		2 241	2 540	2 948 637	646
Fonction publique d'Etat					
Culture	88	133		114	
Education nationale (+ enseignement privé pour 2001 et 2006)	361	380		382	
Fonction publique territoriale (FPT)					
Selon l'INSEE (enquête sur les emplois par domaines culturels)			2 011		
Selon le CNFPT (enquête Colter sur les seuls cadres d'emploi)			dt 1 319		
Indépendants					
Architectes libéraux et associés				229	
Artistes plasticiens déclarés (assujettis et affiliés) <i>dont Artistes plasticiens affiliés</i>					254 100
Artisans d'art					600

B] Les salariés du secteur privé (hors intermittents)

Les chiffres fournis par les ASSEDIC concernant les salariés (hors intermittents) du secteur privé révèlent une évolution globale similaire à celle constatée pour les établissements avec les données de l'URSSAF¹⁵ c'est-à-dire une hausse d'environ 350 emplois entre 1997 et 2001, suivie d'une baisse d'environ 250 emplois entre 2001 et 2006 (tableau 4), mais avec des différences sensibles par secteurs d'activités. Cette évolution est largement expliquée par l'effritement de la catégorie spectacle vivant et activités artistiques, qui perd près de 200 emplois entre 2001 et 2006, notamment en raison de la dégradation très significative des effectifs de la catégorie « Gestion de salles spectacles » (923 D), qui se réduisent de 245 unités. Le spectacle vivant et les activités artistiques reviennent ainsi à un niveau bien inférieur à celui de 1997 (*alors que le nombre d'établissements a augmenté*), puisque l'on constate depuis cette date une perte d'environ 150 emplois. Le secteur de l'édition et de la librairie perd également un nombre d'emplois significatifs (- 81) qui s'inscrit cependant dans une tendance plus linéaire, comme l'illustre la contraction des effectifs entre 1997 et 2001 (- 74). Seuls quelques secteurs se démarquent de cette tendance générale – parmi lesquels ceux de la presse et de la radio/télévision, qui voient leurs effectifs augmenter respectivement d'une centaine et d'une quarantaine d'emplois (*alors que le nombre d'établissements est revenu au stade de 1997*) – tandis que d'autres, tels que les activités cinématographiques et de vidéo, l'architecture et la conservation du patrimoine, se caractérisent par une stagnation du nombre d'emplois (*alors que, respectivement, leur nombre d'établissements a diminué, augmenté ou stagné par rapport à 1997 et 2001*).

(tableau 4) Salariés du secteur culturel selon la grille du DEPS – Source Assedic (tableau détaillé par NAF en Annexe 1)

		SEXE	1997					2001					2006				
			8	10	52	51	TOTAL	8	10	52	51	TOTAL	8	10	52	51	TOTAL
221A/G/J/ 524R	Édition et librairie	H	44	41	62	130	277	37	28	77	86	228	33	32	31	84	180
221A/G/J/ 524R	Édition et librairie	F	105	104	123	298	630	100	84	155	266	605	81	112	87	292	572
221A/G/J/ 524R	Total Édition et librairie	H/F	149	145	185	428	907	137	112	232	352	833	114	144	118	376	752
221C/E/224Z	Presse	H	43	143	56	275	525	41	134	72	265	512	23	134	54	267	478
221C/E/224Z	Presse	F	26	151	53	111	333	24	120	90	137	371	27	267	79	142	515

¹⁵ Les données ne sont donc pas strictement comparables mais on peut estimer que les tendances le sont à partir du moment où l'on a choisi les sources qui nous ont semblé les plus exhaustives, l'URSSAF pour les établissements et les ASSEDIC pour les emplois. Nous prendrons malgré tout des précautions pour éviter des conclusions discordantes dans les détails de chacun des organismes (par NAF par exemple). Nous préférons ainsi faire des parallèles par groupes de NAF (secteurs culturels).

221C/E/224Z	Total Presse	H/F	69	294	109	386	858	65	254	162	402	883	50	401	133	409	993
921A / 922A /B/D/E/F	Radio et télévision	H	16	13	4	74	107	19	19	1	97	136	18	26	0	111	155
921A / 922A /B/D/E/F	Radio et télévision	F	19	6	2	38	65	19	10	1	55	85	29	10	0	69	108
921A / 922A /B/D/E/F	Total Radio-Télévision	H/F	35	19	6	112	172	38	29	2	152	221	47	36	0	180	263
921B/C/D/F/G/J	Activités cinématographiques et de vidéo	H	12	22	4	40	78	14	27	7	62	110	13	28	8	70	119
921B/C/D/F/G/J	Activités cinématographiques et de vidéo	F	19	23	11	32	85	27	24	11	54	116	15	23	14	53	105
921B/C/D/F/G/J	Total Activités cinématographiques et de vidéo	H/F	31	45	15	72	163	41	51	18	116	226	28	51	22	123	224
	Total INDUSTRIES CULTURELLES	H/F	284	503	315	998	2 100	281	446	414	1022	2 163	239	632	273	1088	2 232
742A	Activités d'architecture	H	29	60	23	157	269	33	76	26	207	342	35	88	23	169	315
742A	Activités d'architecture	F	30	52	19	126	227	39	64	26	143	272	40	77	27	157	301
742A	Total Architecture	H/F	59	112	42	283	496	72	140	52	350	614	75	165	50	326	616
923 A, B D K	Spectacle vivant et activités artistiques	H	54	57	25	261	397	68	99	24	207	398	64	44	27	191	326
923 A, B D K	Spectacle vivant et activités artistiques	F	85	76	18	292	471	135	121	31	253	540	73	73	35	213	394
923 A, B D K	Total Spectacle vivant et activités artistiques	H/F	139	133	43	553	868	203	220	55	460	938	137	117	62	404	720
925A/C	Conservation du patrimoine	H	7	3	17	7	34	12	5	6	15	38	12	6	6	14	38
925A/C	Conservation du patrimoine	F	2	10	10	7	29	3	10	9	12	34	4	10	9	11	34
925A/C	Total Conservation du patrimoine	H/F	9	13	27	14	63	15	15	15	27	72	16	16	15	25	72
	Total ACTIVITES CULTURELLES HORS INDUSTRIES	H/F	207	258	112	850	1 427	290	375	122	837	1 624	228	298	127	755	1 408
Total région : salariés hommes		H	205	347	191	944	1 687	224	388	213	939	1 764	198	358	149	906	1 611
Total région : salariés femmes		F	286	414	236	904	1 840	347	433	323	920	2 123	269	572	251	937	2 029
Total région		H/F	491	761	427	1848	3527	571	821	536	1859	3887	467	930	400	1843	3640

On peut également remarquer la majorité de femmes dans les effectifs globaux, même si la situation est diverse selon les filières et, parfois, les départements. Ainsi, si l'édition et la librairie comptent trois fois plus de femmes que d'hommes environ dans chaque département, la presse est majoritairement féminine seulement depuis les statistiques 2006 (on voit l'inverse pour les années de référence précédentes), sauf dans la Marne (267 hommes pour 142 femmes en 2006). La radio-télévision est près de trois fois plus féminine depuis 1997, tandis que les activités cinématographiques et de vidéo sont devenues un peu plus masculines en 2006, sauf dans l'Aube et la Haute-Marne. L'architecture reste plus masculine mais l'écart tend à diminuer. Le spectacle vivant et les activités artistiques sont toujours plus féminines (70 à 140 unités d'écart par an environ, soit près d'1/5^e à 1/4 de plus). Enfin, la conservation du patrimoine attire un peu plus les hommes mais l'écart est faible sur les effectifs hors fonction publique. Concernant la répartition par âge, l'on pourra se reporter à l'Annexe relative au GARP/CNCS, mais seulement pour le spectacle.

La répartition départementale respecte les hiérarchies habituelles, à savoir en 2006 : la Marne (50,63 % du total des salariés), l'Aube (25,55 % du total des salariés), les Ardennes (12,83 % du total des salariés) et la Haute-Marne (10,99 % du total des salariés). Globalement, les industries culturelles représentent 61,32 % (2 232 / 3 640) du total des emplois culturels de la région (51,18 % dans les Ardennes, 67,96 % dans l'Aube, 68,25 % en Haute-Marne et 59,03 % dans la Marne). Le niveau de développement urbain pourrait être avancé pour l'Aube avec l'agglomération de Troyes et la proximité parisienne mais, Reims étant en-dessous de la moyenne régionale et la Haute-Marne au-dessus, ces explications ne semblent pas satisfaisantes. La concentration d'acteurs culturels à Reims et dans la Marne et, au contraire, leur faible importance en Haute-Marne, pourraient être plus pertinentes. Les pourcentages départementaux montrent en effet de fortes variations par rapport à la moyenne régionale alors que la moyenne nationale s'établit seulement à 52 % pour les industries culturelles¹⁶, ce qui souligne *a contrario* la faiblesse des autres activités culturelles en région, si l'on ne compte pas l'emploi dans les collectivités publiques et les indépendants.

Ce chiffre pourrait encore être augmenté si l'on prenait en compte d'autres NAF, complètement *ou partiellement* concernées, extension de périmètre qui permettrait par exemple de comptabiliser l'ensemble de la chaîne de la presse, de la musique et du cinéma en particulier.

222A	<i>Imprimerie de journaux</i>
222C	<i>Autre imprimerie (labeur)</i>
222E	<i>Reliure et finition</i>
222G	<i>Composition et photogravure (activités de pré-press)</i>
222J	<i>Autres activités graphiques (auxiliaires)</i>
223A	<i>Reproduction d'enregistrements sonores</i>
223C	<i>Reproduction d'enregistrements vidéo</i>

¹⁶ Eric Cléron, Frédérique Patureau, L'emploi dans le secteur culturel en 2005, *Culture Chiffres*, 2007-7, p. 1, <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>.

323Z	<i>Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image</i>
334B	<i>Fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique</i>
524L	<i>Commerce de détail d'appareils électroménagers, de radio et de télévision</i>
524T	<i>Commerce de détail d'optique et de photographie</i>
642D	<i>Transmission d'émissions de radio et de télévision</i>
527H	<i>Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.</i>
922C	<i>Diffusion de programmes de télévision (dans la grille du ministère de la Culture mais apparemment pas présente en Champagne-Ardenne)</i>

D'autres NAF hors industries culturelles pourraient également être mobilisées pour leur éventuelle contribution aux activités culturelles :

362C	<i>Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie</i>
363Z	<i>Fabrication d'instruments de musique</i>
243Z	<i>Fabrication de peintures et vernis</i>
454J	<i>Peinture</i>
748A	<i>Studios et autres activités photographiques</i>
748B	<i>Laboratoires techniques de développement et de tirage</i>
804D	<i>Autres enseignements</i>
913E	<i>Organisations associatives n.c.a. (cf. supra la prise en compte estimative pour les établissements employeurs à partir de la base de l'ORCCA)</i>
923F	<i>Manèges forains et parcs d'attractions</i>
923H	<i>Bals et discothèques</i>
925E	<i>Gestion du patrimoine naturel</i>

Nous avons testé ces hypothèses dans notre première approche et avons vu que les **croisements entre NAF et PCS** pouvaient être incertains pour dégager l'emploi strictement culturel au sein de ces activités (**cf. Annexe 3**). Il nous semble pourtant qu'elles devraient être approfondies avec le DEPS car elles permettraient d'enrichir une base contestable par son incomplétude, voire son incohérence par rapport aux filières complètes des industries culturelles (Pour quelles raisons toutes les phases de fabrication de la presse et de l'édition ne sont-elles pas prises en considération ? Pourquoi la reproduction d'enregistrements sonores et vidéo ne l'est-elle pas non plus, alors même qu'elle apparaît dans

le recensement des intermittents (cf. infra) ? Pourquoi la fabrication des matériels permettant la culture à la maison ne sont-elles pas comptabilisées alors que cette dernière est prise en compte dans les enquêtes sur *Les Pratiques culturelles des Français*¹⁷ ?).

D'autre part, d'autres activités culturelles, industrielles ou non, sont prises en compte dans des études régionales. Les études des régions Lorraine et Paca (basées sur les DADS¹⁸) ont ainsi ajouté deux codes non retenus par le DEPS, à savoir : *Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (32.3Z)* et *Fabrication d'instruments de musique (36.3Z)* (cf. infra les codes NAF retenus par le DEPS et ceux qui pourraient l'être au vu de la nouvelle nomenclature 2008).

C] Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel

Les données fournies par l'AUDIENS¹⁹ témoignent d'une augmentation substantielle (+ 707) du nombre d'intermittents entre 2001 et 2006, caractérisée par leur très forte concentration dans le domaine du spectacle vivant, d'une part, et par de grandes variations intra-catégories (tableau 5). Ainsi, dans le domaine du *spectacle vivant*, la très forte hausse (+ 830) du nombre d'intermittents dans la catégorie « Activités artistiques » (923 A) ne doit-elle pas occulter leur baisse significative (- 270) dans les « Services annexes aux spectacles » (923 B : machinerie, costumes, décoration, éclairages, etc.). Si ces deux constats s'inscrivent dans les évolutions constatées par les ASSEDIC au niveau des permanents²⁰, il n'en va pas de même pour la catégorie « Gestion de salles de spectacles » (923 D), qui enregistre un solde positif d'intermittents (+ 117) alors que l'emploi permanent régresse de 245 unités. L'érosion de cette catégorie – qui regroupe l'exploitation des salles de concert, de théâtre, de spectacles (en grande partie passés dans la NAF 923 A cependant, du fait de leurs activités multiples non plus centrées sur la seule diffusion) mais également d'équipements polyvalents à dominante culturelle ainsi que de la billetterie – a semble-t-il été pour partie compensée par l'augmentation du nombre d'intermittents. La baisse du nombre d'établissements dans les catégories 923 B et D pourrait expliquer ces variations pour les intermittents.

¹⁷ Voir l'Annexe 1 à la fin de ce rapport pour de nouvelles propositions d'extensions au vu de la nouvelle grille 2008.

¹⁸ Les Déclarations annuelles de données sociales (DADS), sont des données fournies par l'INSEE qui couvrent l'ensemble du champ salarié à l'exception des services domestiques et de l'Etat (cf. Annexe 4).

¹⁹ AUDIENS . Groupe de protection sociale de l'audiovisuel de la communication, de la presse et du spectacle (cf. Annexe 4).

²⁰ Entre 2001 et 2006, les données fournies par les Assedic font état d'une progression de la catégorie 923 A de 107 unités, et d'une régression de la catégorie 923 B de 72 unités (cf. tableau 4).

(tableau 5) Le nombre d'intermittents du spectacle et de l'audiovisuel

NAF	PERIMETRES	2001	2006
	- Spectacle vivant et activités artistiques -		
923 A	Activités artistiques	1 042	1 872
923 B	Services annexes aux spectacles	1 068	798
923 D	Gestion de salles de spectacles	139	256
923 K	Activités diverses du spectacle	19	30
	<i>Sous-Total :</i>	2 073	2 690
	- Activités cinématographiques et de vidéo -		
221 G	Edition d'enregistrements sonores	-	11
921 A	Production de films pour la télévision	76	110
921 B	Production de films institutionnels et publicitaires	62	56
921 C	Production de films pour le cinéma	12	2
921 D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	17	16
921 F	Distribution de films cinématographiques	-	-
921 G	Edition de distribution vidéo	14	78
921 J	Projection de films cinématographiques	17	16
922 A	Activités de radio	5	6
922 B	Production de programmes de télévision	-	7
922 C	Diffusion de programmes de télévision	7	-
922 D	Edition de chaînes généralistes	-	-
922 E	Edition de chaînes thématiques	-	6
922 F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	-	-
	<i>Sous-Total :</i>	196	291
TOTAL GENERAL (1) :		2 241	2 948
(1) Le « dédoublement » (un intermittent « multi-catégorie » n'est compté qu'une fois) explique les écarts qui apparaissent au niveau du total général			

Source : AUDIENS

D'un point de vue strictement comptable, la hausse globale du nombre d'intermittents compense à peu près la baisse de l'emploi permanent recensée entre 2001 et 2006 par les ASSEDIC. Le cumul des deux sources (ASSEDIC + AUDIENS) aboutit au résultat suivant : $3\ 887 + 2\ 241 = 6\ 128$ emplois en 2001 ; $3\ 640 + 2\ 948 = 6\ 588$ emplois en 2006²¹. Une telle conclusion élude cependant l'écart entre le nombre d'intermittents déclarés (2 948) et le nombre d'intermittents indemnisés qui s'élevait à 637 au 28 février 2006 – soit environ un intermittent sur cinq – selon une étude publiée en mai 2006 par l'ARTECA d'après les chiffres de l'ANPE Spectacle²². De surcroît, cet écart entre déclaration et indemnisation tend à s'accroître puisque l'étude relève une diminution du nombre de bénéficiaires de 5 % entre l'année 2004 et l'année 2006. Le rapport Latarjet commandé par le ministre de la Culture a bien montré que la croissance exponentielle des compagnies s'accompagne d'une évolution contrastée des contrats : plus de contrats courts pour moins d'heures travaillées au total et moins bien rémunérées²³. La refonte du régime a rendu plus précaire la situation de nombreux intermittents, en particulier des artistes, sans que son équilibre s'en trouve amélioré²⁴, tendance susceptible d'être alimentée par plusieurs phénomènes, tels que :

- la pression budgétaire sur les structures qui peut se manifester de deux manières : la réduction éventuelle des subventions et donc des budgets, d'une part et l'attention à ce que la masse salariale ne dépasse pas 50 % du budget des établissements subventionnés sans que cette demande soit formulée de manière impérative par les tutelles ;
- le non-renouvellement des départs en retraites pour les permanents ;
- la prise en compte des amateurs qui font des représentations rétribuées (au Grand Théâtre de Reims par exemple...).

²¹ Par ailleurs, il convient également de mentionner les effectifs importants d'intermittents (2 312 en 2001, 2 415 en 2006) recrutés lors de manifestations occasionnelles, par des particuliers ou des entreprises qui, sans faire partie du domaine spectacle, recourent ponctuellement à ce type de contrats. Ces données incluent les déclarations faites auprès du Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO)

²² Sur l'évolution des demandeurs d'emploi du secteur spectacle, cinéma, audiovisuel en Champagne-Ardenne juin 2004 – février 2006, Dossier d'information #.20, mai 2006, p. 2, http://www.arteca.fr/publications/di/di20evolution_champardenne0506.pdf.

²³ Bernard Latarjet (prés.), *Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant*, compte rendu de mission, avril 2004, notamment p. 11, http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/latarjet/rapport_7mai2004.pdf ou http://www.irma.asso.fr/article.php3?id_article=43.

²⁴ Ce que reconnaissent Barroy Daniel, Charpin Jean-Michel, Jeannet Agnès, Jutteau Maud, Le Nhat Binh et Moleux Marguerite, dans leur Rapport sur le *Bilan du plan de professionnalisation et de structuration du secteur du spectacle vivant et enregistré*, Inspections générales des affaires culturelles (n° 2008-15), des affaires sociales (n° 2008-075P) et des finances (n° 2008-M-049-02), novembre 2008 : 999 M€ de déficit en 2007 contre 896 M€ en 2003 selon les chiffres officiels, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000763/0000.pdf>.

D] Fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale

Les chiffres sur l'emploi dans la **fonction publique d'Etat hors enseignement** (tableau 6) révèlent une évolution tendancielle comparable à celle évoquée dans les paragraphes précédents : forte progression entre 1997 et 2001 (de 88 à 133 agents) et régression d'une vingtaine d'emplois entre 2001 et 2006 (114 agents).

Le département de la Marne concentre 80 % des effectifs depuis 1997, effectifs caractérisés dans ce département par un vieillissement relatif, singulièrement entre 2001 et 2006 : la part des 25/39 ans représentait ainsi 71 % des effectifs en 2001 dans le département de la Marne, contre seulement 40 % en 2006 ; inversement, la part des 50 ans et plus entre ces deux dates est passée de 10 % à 30 % environ. Les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Haute-Marne rassemblaient en 2006 respectivement 8,7 %, 7 % et 3,5 % des emplois d'Etat. La « hiérarchie » est identique à celle de 1997, mais le faible nombre d'emplois invite à la prudence analytique en matière de comparaisons.

Au niveau des *structures*, la DRAC et les SDAP représentent 83 % des emplois en 2006, en progression de 8 % par rapport à 1997. L'essentiel de l'emploi est par ailleurs concentré dans les filières *administrative* et *scientifique*, la première ayant dépassé la seconde en termes d'effectifs en 2001, à la suite d'un quasi doublement des agents de catégorie C. Entre 2001 et 2006, les deux filières ont régressé, de façon cependant plus prononcée pour la filière scientifique, avec la suppression de 11 emplois de catégorie A. La filière ouvrière et technique a augmenté progressivement depuis 1997 (+ 5), mais à un seuil d'effectifs relativement faible (8 à 13 emplois).

Les effectifs des **professeurs d'arts plastiques et de musique** (source : Rectorat) sont constants entre 2001 et 2006, avec une variation négative du secteur public (**324** enseignants en 2006 contre **337** en 2001) et positive du secteur privé (**58** enseignants en 2006 contre **43** en 2001). La quasi-totalité des professeurs exercent en collège (4 à 5 % seulement en lycée dans le public, 5 à 7 % dans le privé) et environ 40 % dans la Marne dans le public (et 55 à 58 % dans le privé), la Haute-Marne ne représentant que 12 à 13 % dans le public (et jusqu'à 14 % dans le privé). La proportion d'enseignants masculins atteint un peu plus de 40 % (42 à 44 %) dans le public (pour 37 à 38 % dans le privé). Les contractuels sont quasiment inexistantes dans le public (moins de 0,3 %) ; dans les établissements privés, en revanche, leur part progresse significativement entre 2001 (1 contractuel, soit 2,33 % de l'ensemble) et 2006 (14 contractuels, soit 24,14 % du total des enseignants du privé). Dans l'enseignement public, c'est la catégorie des 22-39 ans qui progresse le plus entre 2001 et 2006, passant de 45 % à 49 % de l'ensemble ; la catégorie des 50 ans et plus régresse quant à elle de 4 % entre ces deux dates (32 % à 28 %) tandis que celle des 40-49 ans reste stable (23 %). Avec des effectifs certes plus restreints, on note également une progression significative des 22-39 ans dans l'enseignement privé entre 2001 (32 %) et 2006 (45 %). En revanche, contrairement à ce que l'on observe dans le secteur public, la part des 50 ans et + double en valeur relative sur la période (passant de 21 à 40 %) et la catégorie des 40-49 ans régresse, perdant la moitié de ses effectifs – en valeur absolue – entre 2001 et 2006 (20 à 9 agents), et plus des 2/3 en valeur relative (47 % à 15 % de l'ensemble du secteur privé).

(tableaux 6) Effectifs Culture de l'Etat en région Champagne-Ardenne en 1997, 2001 et 2006

Les effectifs en 1997 : AGENTS TITULAIRES (source DRAC)

Départements	ARDENNES			AUBE			MARNE			HAUTE-MARNE			Total
	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	
Tranche d'âge	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	
Filières / cat													
Administrative													0
A							4	2					6
B							3	1	1				5
C	1						18	3	3				25
sous-total	1	0	0	0	0	0	25	6	4	0	0	0	36
Scientifique													0
A	1	1	1	2	1		9	6	7	2			30
B			2	1	1		1	5	1	1			12
C													0
sous-total	1	1	3	3	2	0	10	11	8	3	0	0	42
Ouvrière et technique													0
A				1			1	1			1		4
B								1					1
C								3					3
sous-total	0	0	0	1	0	0	1	5	0	0	1	0	8
Contrats													0
A							1		1				2
B													0
C													0
sous-total	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2
TOTAL EFFECTIF	2	1	3	4	2	0	37	22	13	3	1	0	88

Les effectifs en 2001 : AGENTS TITULAIRES DE L'ETAT (source DRAC)

Départements	ARDENNES			AUBE			MARNE			HAUTE-MARNE			Total
	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	
Tranche d'âge													
Filières / cat													
Administrative													
A							7	1	1				
B							6	4		1			
C	5	1		2			27	4	3	1			
sous-total	5	1	0	2	0	0	40	9	4	2	0	0	63
Scientifique													
A	3	1		4			22	5	5	2	1		
B			1		1		8	3	1				
C													
sous-total	3	1	1	4	1	0	30	8	6	2	1	0	57
Ouvrière et technique													
A							3	1	1				
B	1				1		1	1				1	
C													
sous-total	1	0	0	0	1	0	4	2	1	0	0	1	10
Contrats													
A	0						3						
B	0												
C	0												
sous-total	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3
TOTAL EFFECTIF	9	2	1	6	2	0	77	19	11	4	1	1	133

Les effectifs en 2006 : AGENTS TITULAIRES DE L'ETAT (source DRAC)

Départements	ARDENNES			AUBE			MARNE			HAUTE-MARNE			Total
	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	25/39	40/49	50 et +	
Tranche d'âge													
Filières / cat													
Administrative													0
A							2	2	4				8
B				1		1	8	2	4	1			17
C	1	3		1	1		11	10	4				31
sous-total	1	3	0	2	1	1	21	14	12	1	0	0	56
Scientifique													0
A	1		1	1	3		9	10	6	1			32
B							5	1	3				9
C													0
sous-total	1	0	1	1	3	0	14	11	9	1	0	0	41
Ouvrière et technique													0
A							1	1	3				5
B		1			1				3		1	1	7
C				1									1
sous-total	0	1	0	1	1	0	1	1	6	0	1	1	13
Contrats													0
A	1						1	1	1				4
B													0
C													0
sous-total	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	4
TOTAL EFFECTIF	3	4	1	4	5	1	37	27	28	2	1	1	114

Enseignants en arts plastiques et musique (source : Rectorat)

		1997	2001	2006
Public	Total	361	337	324
	Collèges	346	332	309
	Lycées	15	15	15
	Hommes	151	149	139
	Femmes	210	188	185
	Ardennes	92	92	77
	Aube	71	70	73
	Marne	150	135	133
	Haute-Marne	48	40	41
	Contractuels	0	1	1
	Titulaires	361	336	323
Privé	Total		43	58
	Collèges		40	55
	Lycées		3	3
	Hommes		16	22
	Femmes		27	36
	Ardennes		6	8
	Aube		6	11
	Marne		25	32
	Haute-Marne		6	7
	Contractuels		1	14
	Titulaires		42	44
Public + Privé	Total		380	382

La **filière culturelle territoriale** comprenait 75 500 agents nationalement en 2006 contre 63 133 en 2001, soit 19,6 % d'augmentation et 4,38 % des effectifs des collectivités territoriales en 2006 contre 4,33 % en 2001. 66,2 % des agents étaient titulaires, soit moins que dans les autres filières du fait des caractéristiques du secteur (de 75,2 % pour la filière sociale hors assistantes maternelles à 99,5 % pour la filière incendie-secours) sauf exception (34,2 % pour l'animation, dont une part concerne des activités culturelles pour les jeunes, voire les personnes âgées ; 9,3 % pour Autres et 4,8 % non déterminés). 24,1 % relevaient de la catégorie A, 48 % de la catégorie B et 27,9 % de la catégorie C au niveau national en 2006²⁵, tandis que, régionalement, on relevait les éléments suivants en 2005 pour la filière culturelle²⁶ :

- 4,1 % de l'emploi des collectivités de la région par filière d'emplois et par statuts, hors emplois aidés, apprentis et assistantes maternelles ; 4,5 % nationalement ;
- 67,2 % de titulaires au niveau régional contre 65,5 % au niveau national ;
- des pourcentages très faibles, oscillant en 0 et 0,1 % de cadres A du patrimoine et de l'enseignement artistique spécialisé, **hors professeurs** (0,8 % des emplois des collectivités de la région par filière d'emplois et par statuts, hors emplois aidés, apprentis et assistantes maternelles ; 0,7 % nationalement) ;
- des pourcentages entre 0,2 % (assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques – catégorie B) et 1 % (agents du patrimoine – catégorie C) au niveau régional ; 0,3 à 0,9 % nationalement.

Au niveau de l'emploi culturel, des discordances apparaissent entre les sources issues du CNFPT et de l'INSEE, le premier estimant l'estimant à **1 319** unités, tandis que le second l'évalue à **2 011** unités. Comme le montre le tableau comparé proposé ci-dessous, la différence provient essentiellement du périmètre retenu par le CNFPT, qui ne concerne que les cadres d'emploi de la filière culturelle, tandis que l'INSEE élargit son recensement à l'ensemble des salariés du secteur, en incluant le domaine de « l'action culturelle ». Il reste toutefois difficile de distinguer les agents qui travaillent dans les bibliothèques de ceux qui travaillent dans le patrimoine du fait de certains cadres d'emploi communs et du manque de détail à ce propos dans l'enquête COLTER, tandis que l'enquête élargie de l'INSEE fait apparaître cette distinction même si elle propose encore moins de précisions sur les emplois occupés²⁷.

²⁵ Cf. Stéphanie Lemerle-Guillaumat, Claudine Maillard-Barbé et Anthony Le Mat, L'emploi dans les collectivités locales au 31 décembre 2006, INSEE, sept. 2008, p. 5, www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2313®_id=0 (seulement 4 % de contrats aidés tous secteurs confondus, p. 4).

²⁶ Cf. Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, Effectifs territoriaux au 31 décembre 2005, NR – ND – 09/2007, document interne au CNFPT. Nous n'avons pas pu obtenir les chiffres 2006.

²⁷ Cf. INSEE, Collectivités territoriales : 7% de l'emploi salarié champardennais, Flash Champagne-Ardenne, n° 72, déc. 2006, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/champagne-ardenne/themes/flash/fla067260.pdf.

(tableau 7) Tableau comparé des données CNFPT/ INSEE 2005

CNFPT : Effectifs territoriaux au 31/12/2005	Titulaires	Non-titulaires	Ensemble	INSEE d'après le CNFPT en 2005 (Flash n° 72, déc. 2006)
Conservateurs du patrimoine	15	3	18	
Attaché de conservation du patrimoine	18	5	23	Culture – patrimoine : 341
Agent qualifié du patrimoine (également pour bibliothèques)	96	6	102	
Agents du patrimoine (également pour bibliothèques)	292	49	341	
Assistant de conservation patrimoine et bibliothèque	69	7	76	
Assistant qualifié de conservation patrimoine et bibliothèque	88	3	91	Culture – lecture publique : 691
Conservateurs de bibliothèques	10	0	10	
Bibliothécaires, documentalistes	41	1	42	
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	8	4	12	
Professeurs d'enseignement artistique	93	177	270	Culture – enseignement artistique : 676
Assistant d'enseignement artistique	74	132	206	
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	83	45	128	
Total	887	432	1319	1708
				+ Action culturelle : 303

E] Les indépendants : architectes, artisans d'art et artistes indépendants

Les chiffres fournis par le CROA sont **très différents de ceux recensés par les ASSEDIC** (cf. tableaux supra : 120 établissements en 1997, 135 en 2001 et 144 en 2006, 496 salariés en 1997, 614 en 2001 et 616 en 2006), mais on peut penser que les ASSEDIC recensent les salariés des cabinets d'architecture plus que les architectes eux-mêmes, sauf quand ils sont salariés, ce qui vaut pour 31 d'entre eux en 2006, selon le Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Champagne-Ardenne. Le CROA recense également des architectes installés hors région mais intervenant dans la région, ainsi que les fonctionnaires (23), ceux sans exercice professionnel (15), et distingue les libéraux (120) des associés (109) en 2006. Leur répartition globale par département, les nombres et types de sociétés sont également indiqués.

(tableau 8) ARCHITECTES selon le Conseil régional de l'ordre de Champagne-Ardenne (CROA)

ANNEE 1997			ANNEE 2006		
DEPARTEMENT	NB ARCHITECTES OU AGREES EN ARCHI	NB SOCIETES ARCHI	DEPARTEMENT	NB ARCHITECTES OU AGREES EN ARCHI	NB SOCIETES ARCHI
Ardennes	46	10	Ardennes	49	17
Aube	52	8	Aube	61	20
Marne	117	12	Marne	143	34
Haute-Marne	24	2	Haute-Marne	20	7
hors région	17		hors région	25	
	256	32		298	78
			MODES D'EXERCICE		
			libéraux	120	
			associés	109	
			salariés	31	
			fonctionnaires	23	
			sans exercice	15	
ANNEE 2001	NB ARCHITECTES OU AGREES EN ARCHI	NB SOCIETES ARCHI		DIFFERENTS TYPES DE SOCIETES	
	269	49		sarl	35
				eurl	22
Le CROA ne dispose	pas pour l'année de	statistiques plus fines		selarl	7
				sa	6
				scp	5
				selas	2
				sas	1

Concernant **les artisans d'art et artistes**, on recenserait environ 600 artisans d'art (cette estimation est issue du nombre d'artisans d'art inscrits sur l'Annuaire des métiers d'art qui en recense 566 sur base volontaire, donc il y en a plus en réalité) et 254 artistes dans la région selon la Maison des Artistes au 28/03/2008. Cependant, certains sont peut-être comptés à la fois comme artisans, enregistrés au Répertoire des Métiers, et comme artistes, affiliés à la Maison des Artistes, notamment pour tout ce qui a trait aux droits d'auteur et à la protection sociale. Il n'est pas possible d'être inscrit aux deux institutions sur le plan fiscal (régime commercial pour les artisans, régime non commercial pour les artistes) mais il peut y avoir une double inscription pour des activités accessoires dans l'un ou l'autre domaine d'activités, « car tout bénéficiaire tiré de l'activité d'artiste auteur est obligatoirement soumis aux cotisations, même s'il constitue le complément d'un revenu d'activité principale (salarisée, libérale, artisanale ou commerciale) ou le complément d'un revenu de remplacement (retraite, ASSEDIC, RMI, allocation...) permettant le bénéfice d'une couverture sociale. L'assujettissement aux cotisations sans affiliation ne permet pas de bénéficier de la couverture sociale du régime des artistes auteurs. »²⁸. Des enseignants ou d'autres professions peuvent donc bénéficier du régime d'auteur, ce qui peut provoquer d'autres doublons, mais il n'est pas en notre mesure de les identifier.

(tableau 9) Annuaire des métiers d'art de Champagne-Ardenne

Recherche par domaine d'activité [au 19/12/2008] :

- Art Floral (2)
- Arts du Spectacle (1)
- Arts et Traditions populaires (12)
- Arts graphiques (23)
- Arts mécaniques / Jeux-Jouets (8)
- Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie - horlogerie (33)
- Bois (164)
- Cuir (32)
- Décoration (tous matériaux) (23)
- Facture instrumentale (21)
- Luminaire (4)
- Métal (52)
- Métiers liés à l'architecture (19)
- Mode (17)
- Pierre (32)
- Terre (24)
- Ameublement/Textile (78)
- Verre (21)

<http://www.metiersdart.info/> <http://db.metiersdart.info/> (pour l'Annuaire des métiers d'art en Champagne-Ardenne). **Total inscrits : 566.**

Nous ne disposons pas de leur répartition par département mais la Chambre régionale des Métiers nous a indiqué que les artisans d'art étaient harmonieusement répartis par département, cependant sur un estimatif global moindre (250, soit environ 60 à 70 par département).

²⁸ <http://www.secuartsgraphiquesetplastiques.org/>

Le détail des données de la Maison des Artistes aboutit au tableau suivant :

(tableau 10) Artistes actifs en Champagne-Ardenne selon la Maison des Artistes au 28/03/2008

Artistes relevant des métiers d'art	Artistes
1 céramiste	6 dessinateurs
1 décorateur	0 graveur
4 dessinateurs textile	16 illustrateurs
0 tapissier	108 peintres
2 vitraillistes (maîtres-verrier)	18 plasticiens
	25 sculpteurs
	73 graphistes
8 artistes relevant des métiers d'art au total	246 artistes au total

NB : le métier de graphiste figure dans la liste des métiers de l'artisanat d'art en vertu de l'arrêté ministériel du 12/12/2003,²⁹ mais il n'est pas sûr que tous les graphistes soient enregistrés de la sorte, surtout depuis la possibilité de créer des micro-entreprises (peu en région malgré tout selon le conseiller arts plastiques de la DRAC Champagne-Ardenne). De plus, ce sont en partie des anciens étudiants des beaux-arts qui se lancent dans le graphisme et qui relèvent alors davantage de la Maison des Artistes s'ils ont une activité suffisante, quand ils ne sont pas salariés, notamment dans le secteur de la communication.

Pour ce qui est du genre, la Maison des Artistes fait état de 142 hommes et 112 femmes. Sur le total de 254, on dénombre **100 affiliés** (58 hommes et 42 femmes) **et 154 assujettis** (84 hommes et 70 femmes), **ainsi que 49 salariés** (3 affiliés et 46 assujettis). Il est difficile de départager les artisans d'art des artistes et les indépendants des salariés, qui relèvent alors du régime général et sont donc comptabilisés par les ASSEDIC.

Nous n'avons pas pu obtenir d'informations de l'AGESSA concernant le nombre d'auteurs en littérature (Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs - www.agesa.org), mais on sait que l'ANPE Spectacle en connaît 7 sur 170 professionnels des arts inscrits (cf. Annexe 7 relative au Focus sur le spectacle vivant).

On retiendra donc approximativement les chiffres de **600** pour les artisans d'art et **100** pour les artistes qui vivent de leur activité (les affiliés).

²⁹ <http://www.cm-nanterre.fr/pdf/artisans/liste-metiers-art.pdf>.

III- FOCUS SUR LE SPECTACLE VIVANT

En raison des limites inhérentes à l'exploitation individuelle (*i.e.* sans le partenariat de l'INSEE) du fichier SIRENE, les développements concernant les *établissements* employeurs dans le domaine du spectacle vivant s'appuient essentiellement sur les données fournies par l'URSSAF. Un certain nombre d'enquêtes régionales, parmi lesquelles celle réalisée en novembre 2006 par la Coreps-Bourgogne³⁰, retiennent ce type de données pour leurs analyses ; elles demeurent cependant incontestablement moins riches et détaillées que celles figurant dans les répertoires de l'INSEE. Les analyses sur l'*emploi* dans le spectacle vivant se fondent sur le rapprochement des informations communiquées par les ASSEDIC et AUDIENS. Pour les établissements comme pour les emplois, il s'agit de l'exploitation des données générales présentées plus haut.

1. LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

L'INSEE avait envoyé ces données à titre d'exemples, qui concernent tous les établissements se déclarant dans ces activités, employeurs ou non. Elles sont beaucoup plus élevées (avec un total de 697) que celles relevant d'autres sources telles que les BRC de l'URSSAF, plus fiables pour notre étude.

(tableau 11) Nombre d'entreprises au 1/01/2006 (source INSEE)

Nombre d'entreprises au 1er janvier 2006						
Codes et intitulés NAF		08 - Ardennes	10 - Aube	51 - Marne	52 - Haute- Marne	Total Région
923A - Activités artistiques		145	111	235	41	532
923B - Services annexes aux spectacles		16	16	31	14	77
923D - Gestion de salles de spectacles		5	10	12	2	29
923K - Activités diverses du spectacle		11	6	29	13	59
Total spectacle vivant		177	143	307	70	697

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Champ : unités marchandes et non marchandes

³⁰ Voir par exemple, COREPS BOURGOGNE, *L'Etat des lieux de l'emploi dans le Spectacle en Bourgogne*, novembre 2006.

Les chiffres communiqués par l'URSSAF proviennent des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) sur lesquels les employeurs du Régime général de sécurité sociale déclarent leurs cotisations sociales. En 2006, l'URSSAF dénombre 217 établissements employeurs relevant du champ du spectacle vivant, contre 209 en 2001 et 180 en 1997. Cette progression globale et continue est en réalité essentiellement portée par les établissements relevant du champ des Activités artistiques (+ 61), les Services annexes au spectacle et la Gestion des salles de spectacle accusant une baisse respective de 13 et 12 unités.

(tableau 12) Le nombre d'établissements employeurs relevant du champ du spectacle vivant

NAF	PERIMETRE	1997	2001	2006	1996 (enquête 1997)
923 A	Activités artistiques	98	124	159	58 (+ 219 sans salariés)
923 B	Services annexes au spectacle	40	45	27	44 (+ 42 sans salariés)
923 D	Gestion des salles de spectacle	36	31	24	46 (+ 2 sans salariés)
923 K	Activités diverses du spectacle	6	9	7	1 (+ 12 sans salariés)
	- Total spectacle vivant -	180	209	217	149 (+ 275 sans salariés)

Sources : URSSAF / INSEE fichier SIRENE 1996/OPEQ (enquête 1997).

Les statistiques des URSSAF fournissent également des informations sur l'évolution de la masse salariale des établissements employeurs relevant du champ du spectacle vivant, informations qui mériteraient d'être rapportées à la masse salariale globale.

(tableau 13) L'évolution de la masse salariale des établissements employeurs (en €)

NAF	PERIMETRE	1997	2001	2006
923 A	Activités artistiques	5 527 174	8 279 485	12 294 429
923 B	Services annexes au spectacle	2 741 750	2 557 806	2 642 105
923 D	Gestion des salles de spectacle	2 883 784	3 386 811	3 092 973
923 K	Activités diverses du spectacle	74 982	122 839	130 426
	- Total spectacle vivant -	11 227 690	14 326 941	18 159 933

Source : URSSAF.

Les données fournies par les URSSAF peuvent être utilement complétées par les celles du GUSO incluant des employeurs qui, bien que ne relevant pas des NAF constituant le champ du spectacle vivant, emploient occasionnellement **ou régulièrement** des salariés de ce secteur. Les chiffres du Centre de Recouvrement (CR) font, eux, apparaître 250 employeurs actifs en Champagne-Ardenne en 2006 dans les domaines du spectacle enregistré, audiovisuel et vivant³¹.

³¹ Voir les documents relatifs au GUSO et au CR en Annexes.

2. LES EMPLOIS

Les chiffres fournis par les ASSEDIC permettent de recenser les emplois du spectacle vivant, hors intermittents. Ils révèlent une légère augmentation des effectifs des Activités artistiques et des Services annexes au spectacle entre 1997 et 2001, augmentation confirmée en ce qui concerne les premières pour 2006 (plus d'une cinquantaine d'emplois supplémentaires) mais infirmée pour les Services annexes au spectacle et surtout pour la Gestion des salles de spectacle qui baisse de près de moitié. Un changement de code au profit des Activités artistiques pourrait être à l'origine d'une partie de ces évolutions mais nous n'avons pu le vérifier, le système étant déclaratif. Il faudrait interroger les structures par rapport aux années antérieures de référence, ce qui ne faisait pas l'objet de la méthodologie retenue mais pourrait être pratiqué pour le suivi de cette étude.

(tableau 14) Les emplois du spectacle vivant, hors intermittents

NAF	PERIMETRE	1997	2001	2006	1995 (enquête 1997)
923 A	Activités artistiques	229	287	384	136
923 B	Services annexes au spectacle	134	152	80	120 (2 % du total national 1994)
923 D	Gestion des salles de spectacle	503	492	247	600 (2,3 % du total national 1994)
923 K	Activités diverses du spectacle	2	7	9	3
	- Total spectacle vivant -	868	938	720	859

Sources : ASSEDIC / Fichier des cotisants aux ASSEDIC/OPEQ (enquête 1997)

Les informations plus précises sur les salariés ou sur la nature de l'offre de travail sont plus difficilement accessibles. Les ASSEDIC fournissent pour leur part quelques éléments sur la répartition par genre des emplois.

(tableau 15) La répartition par genre des emplois (Source : ASSEDIC)

NAF	PERIMETRE	1997		2001		2006	
		hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
923 A	Activités artistiques	121	108	150	137	198	186
923 B	Services annexes au spectacle	87	47	81	71	50	30
923 D	Gestion des salles de spectacle	188	315	161	331	73	174
923 K	Activités diverses du spectacle	1	1	6	1	5	4
	- Total spectacle vivant -	397	471	398	540	326	394

L'utilisation des données d'AUDIENS nous permet d'éclairer un « angle mort » des statistiques des Assedic : le nombre d'intermittents du spectacle. En revanche, l'année 1997 n'étant pas disponible, il est impossible de constituer des séries longues de données. Deux enseignements peuvent cependant être dégagés de la lecture de ce tableau : la hausse de près de 80 % du nombre d'intermittents relevant de la catégorie « Activités artistiques » entre l'année 2001 et l'année 2006 ; la progression, également très significative (+ 84 %) de l'emploi intermittent dans l'activité de Gestion des salles de spectacle, qui tend à compenser la baisse de l'emploi salarié permanent.

(tableau 16) Le nombre d'intermittents du spectacle (Source : AUDIENS)

NAF	PERIMETRE	1997	2001	2006
923 A	Activités artistiques	n.d.	1 042	1 872
923 B	Services annexes au spectacle	n.d.	1 068	798
923 D	Gestion des salles de spectacle	n.d.	139	256
923 K	Activités diverses du spectacle	n.d.	19	30
	- Total spectacle vivant -	n.d.	2 073	2 690

Rappelons que le nombre d'intermittents indemnisés pour le spectacle vivant et enregistré s'élevait à **637** au 28 février 2006 – soit environ un intermittent sur cinq – selon une étude publiée en mai 2006 par ARTECA d'après les chiffres de l'ANPE Spectacle (cf. **Annexe 7**)³². Les données communiquées par les ASSEDIC et AUDIENS ne sont pas susceptibles d'enrichir cette présentation. Bien qu'elle repose sur une méthodologie différente, la base des URSSAF propose en revanche des éléments intéressants concernant les déclarations d'embauche des entreprises, tels que la répartition des emplois par âge et la nature de l'offre d'emploi. Même si l'on ne peut raisonner en valeur absolue – car le périmètre des données n'est plus le même – il reste intéressant d'appréhender, de façon relative, les emplois sous l'angle du genre et de la qualité de l'offre. Les données fournies dans ces deux tableaux portent sur l'année 2006.

(tableau 17) La répartition par âge des embauches (Source : URSSAF - DUE 2006)

NAF	PERIMETRE	- DE 25	25/39	40/49	50/59	60 ET +	TOTAL
923 A	Activités artistiques	1 427	6 404	2 897	1 193	200	12 121
923 B	Services annexes au spectacle	384	1 239	697	234	34	2 588
923 D	Gestion des salles de spectacle	217	306	166	50	7	746
923 K	Activités diverses du spectacle	20	44	37	8	7	116
Total	Spectacle vivant	2 048	7 993	3 797	1 485	248	15 571

³² Sur l'évolution des demandeurs d'emploi du secteur spectacle, cinéma, audiovisuel en Champagne-Ardenne juin 2004 – février 2006, Dossier d'information #.20, mai 2006, p. 2, http://www.arteca.fr/publications/di/di20evolution_champardenne0506.pdf.

(tableau 18) Le type de contrats des embauches en 2006 (Source : URSSAF - DUE 2006)

NAF	PERIMETRE	CDI	CNE	CDD court	CDD long	NON DETERMINE	TOTAL
923 A	Activités artistiques	100	68	10 014	231	1 708	12 121
923 B	Services annexes au spectacle	25	6	2 363	56	138	2 588
923 D	Gestion des salles de spectacle	15	0	646	83	n.s.	744
923 K	Activités diverses du spectacle	n.s.	0	80	33	n.s.	113
Total	Spectacle vivant	140	74	13 103	403	1 846	15 566

Les enseignements principaux de ces deux tableaux sont de deux ordres : la surreprésentation, d'une part, de la catégorie des 25/39 ans dans le spectacle vivant (plus de la moitié du total général en 2006), aussi bien dans les Activités artistiques que dans les Services annexes au spectacle. La prévalence, d'autre part, des CDD courts, concentrés dans la catégorie Activités artistiques (un tiers environ des contrats d'embauche dans le spectacle vivant en 2006).

Il est possible de proposer une esquisse de comparaison régionale, sur la seule base d'Audiens mais uniquement pour les années 2003 et 2006, donc avec des chiffres sensiblement différents des précédents pour les emplois permanents en Champagne-Ardenne (559 pour Audiens, 720 selon les Assedic ; 2 690 intermittents)³³.

(tableau 19) Comparaison de l'emploi salarié dans le spectacle vivant (2003-2006)

	2003	2006	Variation 2003-2006	Rapport intermittents / permanents (2006)
Poitou-Charentes	3 727	5 374	+ 1 647 (+ 44 %)	83,27
Bourgogne	3 076	4 087	+ 1 011 (+32 %)	86,20
Franche-Comté	1 927	2 768	+ 841 (+ 43 %)	82,22
Champagne-Ardenne	2 702	3 203	+ 501 (+ 18 %)	83,98

Le rapprochement des données en matière de spectacle vivant révèle une tendance haussière pour les quatre régions, avec toutefois des intensités variables, la région Champagne-Ardenne se distinguant par une progression plus faible (+ 18 %) du nombre des salariés dans ce secteur. Cependant, à l'image de ce que l'on a remarqué plus haut vu plus haut, la hausse se fait partout au profit des intermittents et au détriment des permanents, comme l'illustre de façon exemplaire le profil de la région Bourgogne, dont le ratio intermittents/ permanents, déjà très élevé, a encore augmenté entre 2003 et 2006, passant entre ces deux dates de 84,7 % à 86,20 %.

³³ Les chiffres de 2003 pour les régions Bourgogne, Franche-Comté et Poitou-Charentes proviennent du COREPS Bourgogne (*L'Etat des lieux de l'emploi dans le spectacle*, document de travail, 2006, p. 4) à partir d'Audiens. L'intégralité des autres données nous ont été directement communiquées par l'Audiens de Champagne-Ardenne.

On trouvera en Annexe 7 des tableaux concernant les éléments suivants, commentés ci-dessous (sauf le premier, à d'autres endroits) :

- . Les demandeurs d'emploi du spectacle en Champagne-Ardenne (Source ANPE Spectacle) (cf. supra Focus sur le spectacle vivant)
- . Emploi stable dans les principales structures culturelles de spectacle vivant en Champagne-Ardenne en 2007 (source DRAC)
- . Utilisation des contrats aidés dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne au 16/07/2008 (source DRAC)
- . Nombre de licences d'entrepreneurs du spectacle en Champagne-Ardenne au 31 octobre 2008 (source DRAC)
- . Synthèse de l'Etude sur l'Emploi – Formation dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne, DAFCO-Cartonnerie, 2008.

Les principales structures culturelles de la région concentrent une part importante de l'emploi stable (120 CDI recensés parmi les réponses connues) sur les 384 salariés selon les ASSEDIC (cf. tableau supra) dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques regroupés en « Spectacle vivant et activités artistiques » selon les codes 923A, B, D et K.

On compte peu d'emplois aidés (cf. tableau en Annexe 7), ce qui est surprenant pour le secteur culturel, par nature précaire tant dans les financements que dans l'emploi, qui avait beaucoup bénéficié des emplois jeunes,³⁴ mais cette tendance est confirmée par l'enquête sur les besoins de compétences et formations dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne : 2 % de l'échantillon enquêté (793 emplois)³⁵. Il faudrait ajouter des contrats aidés pour des structures hors spectacle vivant, par exemple pour le FRAC aupaissant (?) et Irma VepLab aujourd'hui (1), mais cela ne changerait guère le résultat, **sauf peut-être à considérer les collectivités publiques pendant un temps, mais celles-ci n'en bénéficient plus guère depuis la fin des emplois jeunes. Un nouveau plan de mobilisation pour l'emploi dans le secteur culturel a été arrêté avec pour objectif la signature de 10 000 contrats aidés (CAE, contrats d'avenir...) en 2009.**³⁶

Selon l'Etude sur l'Emploi – Formation dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne³⁷, « **en Champagne-Ardenne, 337 structures possèdent une ou plusieurs licences de spectacles en 2006**, dont 55 % pour le département de la Marne, 20 % pour l'Aube, 14 % pour les Ardennes et 11 % pour la Haute-Marne (source : DRAC). (...)

(...) la répartition par statut se décline de la manière suivante : Association : 230 ; SARL : 57 ; Commune : 18 ; EURL : 12 ; Divers : 20 (entreprise en son nom propre, régie...). » (p. 12).

L'étude « a pu déterminer l'ensemble des codes NAF concernés par cette obligation réglementaire. En effet, outre les structures centrées sur les Activités artistiques (92.3 A), les Services annexes au spectacle (92.3 B), la Gestion des salles de spectacles (92.3 D) et les Activités diverses du

³⁴ Cf. Les emplois-jeunes dans la culture. Usages et enjeux d'une politique, Département des études et de la prospective du ministère de la Culture Collection "Questions de culture" - La Documentation française, 2001.

³⁵ réalisée par Pascal Klek dans le cadre de l'étude Emploi-Formation dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne dirigée par Eric Roger pour le GIP Education et Formation Tout au Long de la Vie en 2008 et Gérald Chabaud pour la Cartonnerie.

³⁶ Circulaires SG-DDAI n° 2009/001 et DGEFP/SG-DDAI n° 2009/002 relatives à la mise en œuvre du plan de mobilisation pour l'emploi dans le secteur culturel.

³⁷ Brigitte Siébert, GIP Education et Formation Tout au Long de la Vie, 2008.

spectacle (92.3 K), d'autres établissements ayant des activités de spectacles sont fortement présentes. Sur les 337 établissements ayant une/plusieurs licences : **180 établissements, soit plus de 53 % relèvent des quatre codes NAF 92.3 A – 92.3 B – 92.3 D – 92.3 K.**

- Les 152 établissements avec le code NAF 92.3 A représentent plus de 45 % des structures ayant une/plusieurs licence(s) de spectacles, principalement des associations pour la création, production, promotion, diffusion de spectacles et formation. » (p. 13-14).
- Pour le reste, on compte 17 associations, SARL et EURL pour les Services annexes au spectacle (92.3 B) pour la production, diffusion de spectacles, 7 associations qui gèrent des salles de spectacles (92.3 D) pour la diffusion, plus rarement la production, et 4 structures de tous types qui mènent des Activités diverses (92.3 K) pour la création, promotion et diffusion de spectacles.

- Parmi les autres structures ayant l'obligation d'avoir une licence, les plus souvent représentées concernent les codes NAF (cf. p. 15) :

- **913 E : 47 associations** pour la production, diffusion, organisation de spectacles : activités danse, musique, théâtre, chanson, cirque... ;
- **751 A : 17 communes** se consacrant principalement à la diffusion et l'organisation de spectacles (théâtre, danse et musique), plus rarement production de spectacles, résidences d'artistes ;
- **553 A : 16 restaurants, bars, cafés** (SARL ou EURL) faisant de l'animation musicale, des dîners spectacles, concerts ;
- **554 C : 9 discothèques** (SARL ou EURL) organisant des spectacles de variétés, des soirées événementielles ;
- **554 B : 6 bars, bowlings, pubs, cafés** (SARL ou EURL) organisant concerts et spectacles.

Les données statistiques de la DRAC de Champagne-Ardenne permettent de situer l'évolution entre 2002 et 2007 du nombre de demandes de licences de spectacles et du nombre de licences accordées. « Le nombre des premières demandes diminue depuis deux ans alors que le nombre de renouvellement augmente. » (p. 16). Cela s'explique par le fait que jusqu'à 1999 (loi du 18 mars) des licences perpétuelles existaient, alors que, depuis, elles ne sont plus délivrées que pour 3 ans renouvelables (cf. Annexes du rapport cité, p. 50-51). Au final, toutes confondues, on avait 98 licences accordées en 2002, 80 en 2003, 102 en 2004, 106 en 2005, 106 en 2006 et 61 en 2007.

1 245 établissements ont le spectacle pour activité principale selon l'INSEE, représentant 2,3 % de l'ensemble des établissements de Champagne-Ardenne. 72 % relèvent du code NAF 92.3 A : Activités artistiques, dont de nombreux établissements ne comptent qu'un seul salarié (principalement dans la catégorie des artistes), 13 % des Services annexes au spectacle (92.3 B), 8 % de la Gestion des salles de spectacles (92.3 D) et 7 % des Activités diverses du spectacle (92.3 K). L'association représente la 1^{ère} forme juridique des établissements du spectacle avec 48%, devant les autres sociétés de droit privé (36 %), les artisans et commerçants (9 %), les SARL, SA et GIE (6 %) et les communes (1 %) (cf. p. 8). 45 % sont dans la Marne, contre 22 % dans l'Aube, 21 % dans les Ardennes et 12 % en Haute-Marne (cf. p. 8). « L'indicateur nombre de salariés » du spectacle vivant fourni par l'INSEE (DADS 2005) précise que 1 180 salariés travaillent dans le spectacle vivant en Champagne-Ardenne », ce qui donne un ratio de 0,95 salarié par établissement, soit une très large majorité de petites entreprises, très petites entreprises (TPE) et entreprises sans salariés (p. 9). Ce total correspond au nombre de salariés relevant du Centre de Recouvrement (cf. ANNEXE 6, p. 7).

Sur 184 entreprises cotisant à l'AFDAS en Champagne-Ardenne, **pour la formation principalement**, on compte 411 salariés en CDI ou CDD, hors intermittents. 172 entreprises ont moins de 10 salariés, soit 93,5 %, ce qui est dans la moyenne nationale de 95,6 %. Cette tendance s'accroît d'ailleurs, au niveau régional comme national. En revanche, le nombre d'entreprises cotisantes diminue en Champagne-Ardenne, contrairement à la tendance nationale. (cf. p. 9-10). 48 % des entreprises sont dans la Marne, soit 89 sur 184 et 72,7 % des salariés (299 dont 225 dans des entreprises de plus de 10 salariés et 74 dans des entreprises de moins de 10 salariés, forte exception en région puisque les autres départements comportent plus de salariés dans des entreprises de moins de 10 salariés que l'inverse), 23 % dans l'Aube, 15 % dans les Ardennes et 14 % en Haute-Marne. Les effectifs salariés correspondent à peu près au nombre d'entreprises dans ces trois derniers départements, soit entre 25 entreprises (Haute-Marne), 27 (Aube) et 43 (Ardennes), avec une seule entreprise de plus de 10 salariés dans chaque cas (9 dans la Marne) et entre 32 salariés (Haute-Marne), 37 (Aube) et 43 (Ardennes), 11 salariés pour chaque seulement, relevant d'entreprises de plus de 10 salariés. (p. 11).

« Une synthèse des données statistiques pour les années 1995, 2001 et 2005 permet de prendre en compte l'évolution des postes dans le domaine du spectacle vivant sur les 10 ans. Toutefois, en 2002 la révision des nomenclatures peut légèrement modifier les résultats de la recherche. En effet, la nomenclature 92.3 H (bals et discothèques) est scindée en deux depuis 2002 : 55.4 C (discothèque) et 92.3 K (activités diverses de spectacles). Or, la NAF 55.4 C n'a pas été retenue dans l'étude ci-présente. » (p. 17) « En 2005, 1 180 salariés en Champagne-Ardenne représentaient 1,01 % des salariés du spectacle vivant en France pour 4 649 postes contre 109 250 salariés en France pour 420 353 postes. 2 949 postes correspondaient à moins de 100 h de travail, 944 postes de 100 à 500 heures de travail et 756 postes plus de 500 heures de travail, soit 3 893 postes effectifs sur 4 649. » Comme partout en France, on constate une « augmentation du volume global de travail et une baisse de la durée des contrats (cf. les ouvrages de Pierre-Michel Menger et le rapport de Bernard Latarjet, 2004, en particulier).

« 605 sont des hommes, soit 51,2 % contre 55,7 % au niveau national. Les femmes sont plus représentées en région qu'au niveau national : respectivement 48,7 % contre 44,3 %. » **Concernant les tranches d'âge, les 25-34 ans sont dans une plus grande proportion que la moyenne nationale** (415 salariés, soit 35,2 % en Champagne-Ardenne contre 33,7 % nationalement), **de même que les moins de 25 ans** (143, soit 12,1 % contre 10,3 %) **et les plus de 45 ans** (287, soit 24,3 % contre 23,8 %), **alors que les 35-45 ans sont en moindre proportion** (335, soit 28,4 % contre 32 % nationalement), ce qui tend à montrer que les techniciens et artistes sont partis dans cette tranche d'âge, quitte à revenir dans la région après (cf. p. 23). On note enfin une « augmentation des demandeurs d'emploi dans les métiers de la culture et du spectacle vivant entre 2000 et 2006. » (p. 24 et s.), ce qui est notable également nationalement mais dans une précarité accrue.

IV- FOCUS SUR LA LECTURE PUBLIQUE (INCLUANT LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIATIVES)

L'enquête menée par l'association professionnelle INTERBIBLY en 2008 est riche de nombreuses données. Nous avons isolé celles concernant les établissements et l'emploi, que ce soit dans les bibliothèques et médiathèques publiques ou associatives.

1. LES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

L'enquête Interbibly recense 171 bibliothèques dans la région Champagne-Ardenne pour l'année 2006³⁸, dont un peu plus du tiers (67 établissements) comporte des agents de la fonction publique territoriale (cf. tableau ci-dessous).

(tableau 20) Les bibliothèques en Champagne-Ardenne

	Total	Nombre de bibliothèques employeuses	Nombre de bibliothèques comprenant des agents de la fonction publique territoriale
Ardennes	43	21 (48,84 %)	15 (71,43 %)
Aube	47	22 (46,81 %)	15 (68,18 %)
Marne	48	30 (62,50 %)	24 (80,00 %)
Haute-Marne	33	20 (60,61 %)	13 (65,00 %)
TOTAL	171	93 (54,39 %)	67 (72,04 %)

Au niveau régional, plus d'une bibliothèque sur deux (54 %) peut être considérée comme employeuse. Ce sont cependant les départements de la Marne (62,5 %) et de la Haute-Marne (60,6 %) qui concentrent les plus fortes densités d'établissements employeurs dans le domaine de la lecture publique.

2. LES EMPLOIS DANS LES BIBLIOTHEQUES (PUBLIQUES ET ASSOCIATIVES) DE LA REGION

Les principaux résultats de l'enquête Interbibly en matière d'emplois ont été reportés dans le tableau ci-dessous, duquel on peut déduire les remarques suivantes : en premier lieu, le nombre global d'emplois dans les bibliothèques s'élève à 585 environ (691 selon le CNFPT et l'INSEE dans les seules bibliothèques publiques territoriales en 2005, cf. supra, p. 29) et sont principalement concentrés dans les départements de la Marne (42 %) et, bien que dans une moindre mesure, de l'Aube (26 % environ). Avec un nombre d'établissements comparable à celui de

³⁸ Nous en avons compté 210 sur 1 262 structures recensées en tout (sans connaître leur qualité d'employeur ou non) selon les données de l'Inventaire communal de l'INSEE en 1999. Cf. Fabrice Thuriot, L'offre artistique et patrimoniale en région..., op. cit., Tableaux sur la Champagne-Ardenne en Annexes de l'ouvrage.

l'Aube (cf. plus haut), la Haute-Marne rassemble un nombre beaucoup plus restreint d'agents salariés. En second lieu, le secteur de la lecture publique est marqué par une importante proportion de bénévoles, dont le chiffre total dépasse celui des agents salariés. Ils se retrouvent en nombre dans des départements par ailleurs fortement employeurs, tels que la Marne (266) et l'Aube (212).

(tableau 21) L'emploi dans les bibliothèques de Champagne-Ardenne (2006)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Total
Nombre d'agents salariés	96	151	246,85	91,99	585,84
Temps plein / Temps partiel (y compris bénévoles)	34/47	37/159	199/167	69/45	
Nombre de bénévoles	63	212	266	70	611
Agents de catégorie A	9	18	21	8	56
Agents de catégorie B	14	27	63	20	124
Agents de catégorie C	63	100	158	56	377

Le secteur est caractérisé, en dernier lieu, par une part importante de personnel de catégorie C (67,6 %), près de deux fois supérieure à celles des deux autres catégories réunies (10,1 % pour la catégorie A et 22,2 % pour la catégorie B). A ce niveau encore, l'absence d'enquêtes antérieures ne nous permet pas de dégager des lignes d'évolution concernant les emplois dans le secteur de la lecture publique.

CONCLUSION

Selon les estimations proposées dans la première partie du rapport, on trouve un **total d'environ 1 200 à 1 300 établissements employeurs, publics et privés (associatifs et commerciaux), hors entreprises individuelles sans salariés, dont 690 établissements privés**, enregistrant de faibles variations, singulièrement entre 2001 et 2006. Pour mémoire, l'enquête OPEQ-DAG-DEP 1997 recensait 1 509 établissements employeurs (1 080 sociétés, 256 associations et 178 établissements ou services d'une collectivité publique). Comme nous l'avons mentionné plus haut, un redressement plus précis serait nécessaire pour les structures relevant des collectivités territoriales, les communes en particulier, et les associations ne s'inscrivant pas dans les codes retenus par le DEPS. Un tel redressement nécessiterait une approche différente de celle retenue ici : il faudrait en effet procéder au recensement de toutes les structures et à l'identification de celles qui sont employeuses, ainsi

que de leur statut,³⁹ sur le modèle de l'enquête de 1997 (qui doit cependant composer avec un pourcentage significatif de non-réponses ou de réponses non exploitables :⁴⁰.

Le tableau proposé ci-dessous récapitule les principaux résultats de notre étude concernant l'emploi culturel (cf. II. 2- A, p. 16) et les complète à l'aide des chiffres estimés au fil de l'analyse. Présentant d'évidentes limites – du fait du total *approché* qu'il délivre – il a cependant le mérite de fournir un ordre de grandeur plausible, qui devra être vérifié et consolidé lors de l'actualisation de cette étude exploratoire.

(tableau 22) Total estimé des emplois culturels en Champagne-Ardenne

SOURCES	1997	2001	2005	2006	2008
ASSEDIC : emplois en CDI ou CDD de droit privé	3 527	3 887	3 611	3 640	
AUDIENS (intermittents déclarés)		2 241	2 540	2 948	
dont ANPE Spectacle (intermittents indemnisés)			<i>dt 630</i>	dt 637	dt 646
Fonction publique d'Etat					
Culture	88	133	<i>120</i>	114	
Education nationale (+ enseignement privé pour 2001 et 2006)	361	380	<i>380</i>	382	
Fonction publique territoriale					
Selon l'INSEE (enquête sur les emplois par domaines culturels)			2 011	2 030	
Selon le CNFPT (enquête Colter sur les seuls cadres d'emploi)			<i>dt 1 319</i>	<i>dt 1 350</i>	
Indépendants					
Architectes (libéraux et associés)			220	229	
Artistes plasticiens déclarés (assujettis et affiliés)			250	250	254
dont Artistes plasticiens affiliés			<i>dt 100</i>	<i>dt 100</i>	dt 100
Artisans d'art			600	600	600
Total estimatif (avec Colter et les seuls indemnisés et affiliés)			6980	7052	
Total estimatif (avec l'INSEE, tous les intermittents et artistes)			9 732	10 193	

NB : les chiffres en italique sont estimatifs pour les calculs et obtenus par déduction de l'année de référence et des tendances connues.

³⁹ Ce critère semble avoir été oublié dans l'enquête d'Interbibly sur les bibliothèques, pourtant extrêmement riche en données.

⁴⁰ 1 140 structures interrogées, dont 831 exploitables, avec extrapolation ensuite aux 1 509 structures recensées. Voir MORETTI Corinne, *Les emplois du secteur de la culture en Champagne-Ardenne*, Observatoire permanent de l'évolution des qualifications (OPEC – CRCI de Champagne-Ardenne), DAG – DEP (Observatoire de l'emploi culturel), Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, 147 p. + questionnaires.

Le cumul de l'ensemble des données recensées aboutit à un **total compris entre 7 000** (si l'on ne considère que les professionnels vivant entièrement de leur métier) **et un peu plus de 10 000 emplois** (si l'on prend tous les professionnels, en particulier les artistes qui ne bénéficient pas du régime de l'intermittence ou qui ne sont pas affiliés à la Maison des Artistes, ainsi que les personnes qui ne ressortissent pas à un cadre d'emploi dans les collectivités locales) **en 2006** (pour mémoire, l'enquête de 1997 avait par ailleurs dénombré 7 433 emplois dans le secteur culturel). Nul doute que la prise en considération de codes NAF (ou APE) hors de la grille du DEPS pour les salariés associatifs et commerciaux augmenterait ce chiffre de façon significative. Par ailleurs, une mise en perspective des résultats obtenus sur la base de comparaisons inter-régionales permettrait de prendre la mesure de la singularité (ou non) de la trajectoire champardennaise en matière d'emploi culturel. Cet objectif louable bute cependant sur deux types de difficultés : la nature des critères de délimitation d'un ensemble de régions « commensurables », d'une part ; la disponibilité d'études reposant sur des sources, des dates de référence et un périmètre identiques à ceux retenus par nos commanditaires, d'autre part. La première difficulté peut-être aisément levée en regroupant – par convention et sur la base du Recensement de la population (RP) de l'INSEE en 1999 – un ensemble de neuf régions⁴¹ dans lesquelles l'emploi culturel représente entre 1 et 2 % de la population active totale⁴². Le second obstacle s'avère plus difficilement surmontable, du fait de l'hétérogénéité des études disponibles, qui augmente les risques de croisements de données hasardeux ; il n'est par conséquent possible de présenter des comparaisons régionales qu'à partir d'études globales (celle, par exemple, de l'Observatoire de l'emploi culturel parue en 2004, évoquée à l'instant) ou par rapprochement d'études reposant sur les mêmes sources, comme on l'a fait pour le spectacle vivant (cf. p. 38 et voir aussi Annexe 6 Analyse des chiffres du CNCS : Centre de recouvrement et GUSO) mais, dans les deux cas, les dates de référence (1999 ; 2003-2006) sont différentes de celles qui ont guidé la réalisation de notre étude (des éléments épars de comparaison régionales sont reproduits, à titre d'information, en Annexe 8). En Champagne-Ardenne aussi, « **le salariat représente les deux tiers de l'emploi** dans le champ des activités culturelles. Il se caractérise globalement, au-delà des différences propres à chaque domaine particulier d'activités, par une très grande hétérogénéité des volumes individuels de travail et de revenu, par un recours fréquent des salariés à d'autres activités extérieures au champ culturel et, surtout, par une instabilité de l'emploi que révèlent simultanément l'importance du CDD et du temps partiel, mais aussi l'ampleur de la rotation (turn-over) des individus d'une année sur l'autre. En 2006, 770 000 individus ont été salariés dans les établissements du secteur culturel. Le spectacle vivant et l'audiovisuel concentrent à eux seuls les deux tiers de ces salariés : un tiers sont salariés d'établissements du spectacle vivant (34 %), 16 % d'établissements du cinéma et de la vidéo et 15 % d'établissements de la radio et télévision. Les autres secteurs représentent une part beaucoup plus modeste (de 4 % à 14 %) de l'emploi salarié du champ culturel. »⁴³

⁴¹ Une enquête de l'Observatoire de l'emploi culturel parue en 2004, fondée sur les données du Recensement de la population de 1999 (INSEE), permet de délimiter un groupe de neuf régions répondant à ce profil, que nous retenons de façon purement conventionnelle : il s'agit de l'Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Picardie, Poitou-Charentes et Lorraine. Cf. OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI CULTUREL, *L'emploi culturel en région*, Note n° 32, avril 2004, p. 26.

⁴² L'INSEE estime que la population active de Champagne Ardenne a atteint un point haut en 2003 avec 610 000 actifs et qu'elle tend à décliner progressivement depuis. Si l'on rapporte le nombre d'emplois culturels décompté dans notre rapport pour 2006 (**10 000**) à une population active que l'on peut estimer à **600 000**, on retrouve bien un chiffre – 1,67 % – compris entre 1 et 2 % de la population active totale. Si l'on prend le chiffre bas de 7 000 personnes vivant décemment de leur emploi, on atteint 1,17 %. Cf. HULIN Josiane, « Population active, perspectives 2015 : moins d'actifs mais plus âgés, DRTEPF / INSEE, 2006, p. 32.

⁴³ Eric Cléron, Frédérique Patureau, L'emploi salarié dans le secteur de la culture, *Culture Chiffres*, 2009-1, p. 1, <http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>.